Tous les systèmes d'éducation hors de la famille sont faux dans la mesure où ils s'éloignent du système créé par la Providence

Berthier.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

La patrie et l'Eglise, le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure, se fortifient l'un l'autre, s'élèvent l'un par l'autre

Lacordaire.

(c) Provincial 16—110e rue

30ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 31 juillet, 1940. — No. 18.

LA LIAISON FRANCAISE A ETE UN BEAU SUCCES

L'EGLISE EN MARCHE

SACRE DE S. EXC. MGR MELANCON

CHICOUTIMI. — M. le chanoine Georges Melançon, ancien curé de la paroisse St-Frédéric de Drummondville, a été sacré le 23 juillet évêque de Chicoutimi par Son Eminence le cardinal Villeneuve. Il succède au regretté Mgr Lamarche, décédé le 29 janvier dernier. Le nouvel évêque est le cinquième à monter sur le trône épiscopal de Chicoutimi. Les évêques précédents ont été Mgr Dominique Racine (1878-1888), le cardinal Bégin (1888 à 1891), Mgr Michel-Th. Labrecque 1892-1927) et Mgr Charles Lamarche (1928-1940).

———:o:———

PELERINAGE A STE-ANNE

Sainte-Anne-de-Beaupré, — Plus de 15,000 pèlerins se sont agenouillés, le 26 juillet aux pieds de la bonne sainte Anne, dont on célèbre la fête avec un éclat incomparable dans son sanctuaire privilégié de Beaupré. Ces pèlerins sont venus de toutes les parties du continent, les uns par chemin de fer, les autres par bateaux, des milliers en automobiles, plusieurs centaines à pied.

Ces pèlerins ont suivi avec une grande piété toutes les cérémonies en l'honneur de la grande Thaumaturge.

On estime que 10,000 communiants se sont approchés de la Sainte Table cependant que 125 messes étaient célébrées.

———:o:———

UN CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

Le collège Ste-Anne, de Church-Point, dans le comté Digby, en Nouvelle-Ecosse fête, cette année, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, les directeurs de la mission, les RR. Pères Eudistes, ont publié une intéressante plaquette qui raconte brièvement l'histoire de cette maison d'éducation et rappelle les services qu'elle a rendus, particulièrement à la population acadienne de la Nouvelle-Ecosse.

———:::———

MGR BREYNAT VISITE SES MISSIONS

HOLMAN ISLAND (Territoires du Nord-Ouest), — Son Excellence Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, a quitté cet endroit le 19 juillet pour aller visiter ses missions. Il était accompagné du R. P. Dutilly, le célèbre botaniste. Mgr Breynat voyage à bord de son avion "Sainte-Marie".

———:::———

LES RUSSES ONT FAIM DE VERITE

GENEVE. — L'agence des nouvelles catholiques de Suisse rapporte que les Soviets faits prisonniers à Helsinki, en Finlande, se prévalaient de la permission accordée pour assister librement aux offices religieux et qu'ils parcouraient avec avidité le Bible qu'on leur laissait en don.

* * *

ROME CROISSAIT

ROME. — De 1930 à 1939 la Ville Eternelle a compté 71 églises paroissiales, chapelles de plus. La population va croissant. Des 200,000 habitants du début du dix-neuvième siècle elle a passé aux 1,338,000 qui lui donnent le premier rang sur toute l'Italie en nombre et en importance.

* * *

MESSE SUR LE TOMBEAU DE S. PIERRE

ROME. — Chaque dimanche, désormais, une messe célébrée dans la crypte de St-Pierre, à Rome, pour obtenir qu'après la guerre les hommes soient gouvernés dans la vérité, la justice et la charité, sera irradiée par le poste émetteur de la Cité vaticane. (Longueur d'ondes: 31.06 et 19.84) heure de l'émission de la messe et des chants: 11.30h en Italie, ce qui fait 3.30h, pour l'Est du Canada et minuit, 1.00h ou 2.00h selon le point où l'on se trouve en Saskatchewan et selon qu'on jouit de l'heure solaire ou de l'heure d'été.

* * *

LES TEMOINS DE JEHOVAH MALMENES AUX ETATS-UNIS

COLUMBUS, O. — Mal en prit aux "Témoins" de protester, parce qu'on leur avait refusé le terrain pour une convention nationale au terrain d'Exposition. Entre autres vérités le Gouverneur de l'Ohio, M. John W. Bricker leur a rappelé celle-ci: "Les garanties constitutionnelles et le droit de professer sa religion s'applique à tout le monde et à tous les groupes de gens. Quelle que soit la force de ses convictions religieuses, on n'a pas pour cela le droit de nier aux autres leurs propres croyances et leur culte."

* * *

LA MORT DE BALBO UN DEUIL POUR LE VATICAN

CITE VATICANE. — La mort du maréchal Italo Balbo est un grand deuil pour l'Italie catholique. La victime de l'avion comptait de nombreux amis parmi les hauts dignitaires de l'Eglise. C'est lui qui organisa le service religieux en Lybie. Son premier geste, après le Congrès eucharistique de Tripoli, dont il avait été fait président honoraire et après la collation du titre de Grand Croix de l'Ordre de Pie, fut de communiquer à sa mère, par télégramme, l'honneur et une bénédiction spéciale pour elle.

* * *

ENCYCLIQUE AUX EVEQUES DU PORTUGAL

CITE VATICANE. — A l'occasion du huitième centenaire de l'indépendance portugaise, Sa Sainteté Pie XII a rappelé l'appui de l'Eglise au roi Alphonse d'autrefois et l'appoint du Portugal à la propagation de la foi, jadis, sur les rivages d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. L'avenir, espère le Pape, ne démentira pas le passé et retrouvera chez les portugais le même esprit missionnaire.

* * *

LA POSTE VATICANE

LONDRES. — Le Maître général des Postes annonce que le courrier peut atteindre la Cité Vaticane en passant par la Suisse. Les lettres sont cependant exposées à la censure ennemie.

———:::———

TOUS LES VOYAGEURS SONT ENCHANTES

M. L'ABBE CAMILLE SAINT-PIERRE EST REVENU AVEC SON GROUPE DE SA RANDONNEE AU ROYAUME DE LA RIVIERE-LA-PAIX ET SUR LA COTE PACIFIQUE. — UN VOYAGE DE 9,359 MILLES

QUEBEC, — L'abbé Camille Saint-Pierre, missionnaire colonisateur à la Rivière-la-Paix, nous a donné ses impressions sur le voyage de Liaison française qui vient de se terminer.

M. Saint-Pierre arrive d'une tournée de 9,359 milles exactement. Il s'est rendu sur la côte du Pacifique et jusqu'à Victoria avec les voyageurs qu'il dirigeait et au retour il est passé par Chicoutimi.

"Le voyage s'est fait dans d'excellentes conditions, nous dit l'abbé Saint-Pierre. Nous n'avons eu aucun accident de tout le voyage, mais les incidents — incidents souvent très amusants — ont foisonné".

La caravane motorisée a rencontré de la pluie dans le nord de la Saskatchewan, mais pas assez pour en éprouver des inconvénients. D'ailleurs cette pluie était désirée ardemment par les fermiers de là-bas; pour eux c'était de l'or qui tombait.

Les excursionnistes ont participé, à Falher, à un intéressant congrès pour les Canadiens-français de la Rivière-la-Paix. Il y eut messe pontificale par S. E. Mgr Ubald Langlois, puis tableaux historiques. Le congrès était organisé par la C. P. A.

Tous les voyageurs sont revenus enchantés et les gens de là-bas ne sont pas moins enchantés des cultivateurs que l'abbé Camille Saint-Pierre leur a amenés.

UN MONUMENT A MGR LANGEVIN

WINSTON CHURCHILL, qui a présidé une séance secréte du cabinet hier.

POUR COMMEMORER LE VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE L'ARCHEVEQUE DE ST-BONIFACE

ST-ISIDORE DE LAPRAIRIE, Qué. — La paroisse de St-Isidore de Laprairie a crû qu'il convenait de faire quelque chose pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Mgr Adélard Langevin, archevêque de St-Boniface.

Durant le cours du mois d'août des fêtes spéciales seront organisées à St-Isidore en l'honneur du grand blessé de l'Ouest.

Le comité d'organisation a décidé de lui ériger un monument à St-Isidore; il compte sur la contribution de tous les patriotes du Canada afin de réaliser une oeuvre digne de l'illustre disparu.

Les souscriptions peuvent être adressées, soit à l'Honorable E. L. Patenaude, président du comité, soit à M. Henri Poupart, trésorier, à St-Isidore, de Laprairie.

Henri Lanctot, secrétaire.

On prépare le 16e Congrès des médecins de langue française

L'EXECUTIF DE L'ASSOCIATION DES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE DE L'AMERIQUE DU NORD S'EST REUNI, AUX TROIS-RIVIERES, ET A DRESSE LE PROGRAMME DU CONGRES QUI AURA LIEU DU 9 AU 12 SEPTEMBRE

TROIS-RIVIERES. — Malgré les événements mondiaux, le seizième congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord se tiendra les 9, 10, 11 et 12 septembre aux Trois-Rivières. L'exécutif de l'association a pris cette décision, au cours d'une réunion tenue au château de Blois. Déjà trois mille cinq cents médecins ont été convoqués. Le congrès s'ouvrira par une séance officielle le lundi 9 septembre. Les trois autres jours du congrès seront consacrés à des réunions d'étude. Un comité organisera des manifestations pour divertir les dames qui accompagneront les congressistes. On a également prévu une série d'excursions dans les principales villes de la Mauricie.

Part prépondérante de l'Eglise dans la reconstruction de la nation française

ON S'ACCORDE A DIRE QUE LA PART JOUEE PAR L'EGLISE DANS LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE EST CONSIDERABLE. — COOPERATION ETROITE ENTRE RELIGIEUX ET LAICS

LE CARDINAL GERLIER

GENEVE, — Un correspondant spécial du journal la "Tribune" écrit de Lyon que l'Eglise catholique exerce une grande influence dans la reconstruction de la nation française. "La vieille querelle de l'Eglise et de l'Etat appartient au passé", écrit-il. "Le clergé catholique est directement associé aux effort de reconstruction nationale".

Pour démontrer la coopération qui existe entre l'Eglise et le gouvernement, le correspondant signale que, le 14 juillet les autorités civiles et militaires ont assisté à la messe, chose sans précédent.

Le même correspondant ajoute que le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules, a donné son entière approbation au programme de reconstruction élaboré par le maréchal Henri-Philippe Pétain.

Le général CAMACHO élu président du Mexique.

———:::———

AVEC DE GAULLE

Le CAIRE, — Le comité national français du Caire a envoyé au général de Gaulle, à Londres, un télégramme l'assurant de son entier support. Le comité se dit pleinement d'acord avec le comité national français de Londres.

L'Angleterre voudrait 72,000 avions

CES CHIFFRES ONT ETE REVELES PAR LE SECRETAIRE DU TRESOR AUX ETATS-UNIS. — ON DEPASSERA LE CHIFFRE DE 50,000 AVIONS FIXE PAR ROOSEVELT

3,000 PAR MOIS

WASHINGTON, — Le secrétaire du Trésor Henri Morgenthau a confirmé que les Etats-Unis accorderont "toutes les facilités possibles" à la Grande-Bretagne pour lui permettre d'obtenir des fabriques américaines 3,000 avions par mois.

Morgenthou dit que les Anglais veulent avoir en 1941 et 1942, 72,000 avions, "en plus des avions déjà commandés".

"Du point de vue de la défense nationale, c'est la chose la plus intéressante qui se soit produite cette année", dit Morgenthau.

Celui-ci déclara en outre que la capacité de production des fabrique américaines excédera le chiffre de 50,000 appareils fixé par le président Roosevelt.

Dans les milieux de l'aviation, on donne comme "fantastique" les chiffres cités par Beaverbrook et Morgenthau.

———:::———

BUDGET COLOSSAL

LONDRES, — La Grande-Bretagne a appuyé son rejet des propositions de paix de Hitler en adoptant un budget de guerre de près de $15,000,000,000 approximativement 60 pour cent de son revenu national.

———:o:———

L'ALCOOL EN TEMPS DE GUERRE

OTTAWA. — Le ministre des services de guerre, M. Gardiner, a reçu une délégation de la Fédération canadienne de la tempérance pour lui demander de restreindre la vente des boissons alcooliques pendant la guerre et la durée de la mobilisation. La délégation a demandé que la vente n'en soit permise que de 3 à 8 heures du soir la semaine, que l'annonce des boissons soit suspendue et que les cantines militaires soient fermées.

La délégation se composait de deux prêtres canadiens-français et d'une dizaine de ministres protestants ou de représentants de sociétés protestantes.

M. Gardiner a rappelé qu'en temps de paix, cette restriction concerne les provinces, mais que durant la précédente guerre le gouvernement fédéral était intervenu pour restreindre la fabrication et la vente des boissons.

Avertissement de l'Allemagne

LE MINISTRE ALLEMAND DE L'ECONOMIQUE AVERTIT LES ETATS-UNIS QUE S'ILS REFUSENT DE TRANSIGER AVEC L'ALLEMAGNE, ILS EN SUBIRONT LES CONSEQUENCES

BERLIN. — Le ministre allemand de l'économique, M. Walther Funk, a averti les Etats-Unis qu'ils doivent consentir à faire affaires avec l'Allemagne s'ils ne veulent pas s'exposer à se voir complètement fermer les marchés de l'Europe qui va être organisée économiquement par l'Allemagne. Il a mis les Etats-Unis en garde contre la création d'un front économique de l'hémisphère occidental.

Lorsque l'on joue aux billes et que l'un des joueurs gagne toutes les billes, dit M. Funk dans son entrevue accordée aux correspondants étrangers, la partie est finie et il faut trouver un nouveau jeu: lorsque tout l'or du monde sera aux Etats-Unis et qu'il n'en sortira plus, le monde devra trouver un nouveau moyen d'échange.

La Tournée

AVIS

Tous ceux qui n'ont pas encore reçu leurs billets, où qui n'ont pas encore payé leur abonnement n'auront qu'à s'adresser au Père Chartiez, le soir de la séance dans leur localité.

La responsabilité de Daladier et autres chefs de gouvernements

VICHY, France, — Tout indique que le gouvernement français va créer un tribunal extraordinaire pour instruire le procès de l'ancien premier ministre Edouard Daladier et d'autres anciens chefs du gouvernement que l'on tient pour "responsables" de l'entrée en guerre de la France et de sa défaite. Le tribunal commencerait à fonctionner tout prochainement et il aurait à juger en même temps que les chefs politiques un certain nombre de journalistes. Le cas des hommes politiques qui servaient dans l'armée au moment où ils ont encouru des responsabilités de ce genre serait soumis à un tribunal militaire.

M. Charles Morice affirme, dans le "Petit Parisien", que ces "responsables" savaient fort bien que l'aviation française était virtuellement "non-existante" et que l'armée manquait d'armes et de munitions. "Des hommes comme Pierre Laval et Georges Bonnet, dit-il, qui n'ont jamais cessé de protester, ont été traînés dans la boue. Le peuple de France n'a pas oublié".

M. Laval est aujourd'hui vice-président du conseil dans le cabinet du maréchal Pétain. M. Bonnet, ancien ministre des Finances et ancien ministre des Affaires étrangères, appartient à la droite.

———:::———

M. THIBODEAU-BINFRET

OTTAWA, — Le Gouvernement annonce que M. Thibodeau Rinfret, juge de la Cour Suprême du Canada, a été nommé député de S. E. le comte d'Atblone, gouverneur général du Canada.

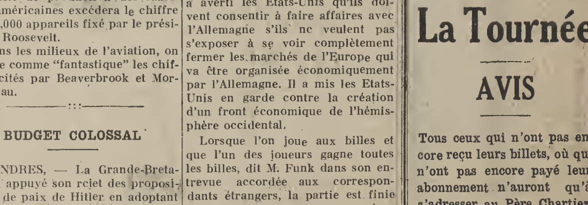

Le château de Versailles, demeure historique, qui reçut les représentants de la France victorieuse, après la Grande-Guerre, et que l'on mentionnait récemment comme siège du nouveau gouvernement constitué par Pétain.

La loi de l'assurance-chômage

M. McLarty, ministre du Travail, présente la loi — 2,100,000 travailleurs affectés — Système contributoire: Etat, patrons, ouvriers — Un revenu de $67,200,000 prévu pour 1941

OTTAWA. — M. McLarty, ministre du Travail, a présenté au Parlement, sa loi d'assurance-chômage. Il a déclaré que le projet affectera 2,100,000 travailleurs, soit avec leurs dépendants 4,600,000. On anticipe pour 1941 un revenu de $67,200,000, dont $25,000,000 provenant de chacun des deux groupes patronal et ouvrier et le reste fourni par l'Etat. Le coût d'administration sera de cinq millions.

Voici un précis de la loi:

PRINCIPES

Voici certains des plus importants principes en jeu:

1o Il y a d'abord le fait que la prestation ou indemnité d'assurance est un droit établi par cotisations antérieures, non une forme d'assistance. L'indemnité sera proportionnée aux cotisations effectuées, procurant en même temps au petit salarié un pourcentage relativement élevé de son salaire.

2o L'indemnité-assurance hebdomadaire ne doit pas atteindre ou dépasser les gains hebdomadaires normaux.

3o Le niveau normal de vie du salarié doit être sauvegardé.

ADMINISTRATION

Le bill prévoit l'institution d'un bureau administratif composé de trois commissaires, dont un nommé après consultation des organisations ouvrières représentatives, et l'autre après consultation des associations patronales représentatives. Le mandat du commissaire en chef sera de dix ans, et celui de chacun des deux autres commissaires, de cinq ans.

CATEGORIES ASSUREES ET EXEMPTIONS

Les indemnités prévues s'appliquent à toutes personnes occupées en vertu d'un contrat de service ou d'apprentissage, sauf certaines dérogations ou exceptions, comprenant notamment les travailleurs de l'agriculture et de la sylviculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et du débitage du bois, du transport par eau ou par air, du débardage, du service domestique privé, ainsi que les travailleurs à revenu annuel supérieur à $2,000.

Les adolescents âgés de moins de seize ans ne sont pas admis à l'indemnité, mais leur droit à l'indemnité s'accumule sans frais pour eux, et il en est de même pour ceux dont la rémunération pour une journée complète normale n'atteint pas 90 cents.

Le régime, prévoit-on, s'étendra à 2,100,000 salariés en 1941. Si l'on ajoute à ce chiffre un total estimatif de 940,000 adultes et de 1,620,000 enfants à charge, plus de 4,660,000 personnes se trouveront ainsi à bénéficier de la protection de l'assurance-chômage. Le bill prévoit extension du champ du régime sur recommandation à cet effet d'un comité consultatif national à être établi en vertu de la loi.

COTISATIONS

Une caisse d'assurance-chômage, dont la Banque du Canada sera l'agent financier, devra être constituée. Employeurs et travailleurs seront appelés à faire des contributions représentant dans l'ensemble des sommes globales approximativement égales. Le parlement accordera un octroi du cinquième des cotisations globales ouvrières et patronales, et assumera en plus le coût administratif intégral du régime par le moyen de crédits annuels votés par lui à cette fin.

INDEMNITES

L'indemnité d'assurance est due de droit sur exécution des quatre conditions suivantes:

1. — Versement d'au moins 30 cotisations hebdomadaires ou 180 cotisations journalières, dans une période de deux ans, alors qu'engagé dans un emploi assuré.

2. — Présentation réglementaire de la réclamation et preuve de chômage.

3. Preuve de l'aptitude à et disponibilité pour l'emploi du cotisant.

4. — Preuve que le cotisant n'a pas refusé de suivre un cours de formation s'il en a été requis.

Les motifs d'exclusion de l'indemnité comprennent: perte d'emploi à raison d'inconduite ou de conflit du travail dans lequel l'assuré est impliqué; objection à accepter un emploi approprié; réception de pension de vieillesse; hospitalisation dans une institution publique; ou réception de moins de 90 cents par jour à titre de rémunération pour emploi.

Les taux hebdomadaires de contributions et indemnités sont les suivants:

Salaire hebdomadaire	Contribution Patron	Contribution Employé	Indemnité Célibat.	Indemnité Marié avec dépendants
$ 5.40 mais moins que $7.40	.21	.12	$ 4.08	$ 4.80
7.50 " " " 9.60	.25	.15	5.10	6.00
9.60 " " " 12.00	.25	.18	6.12	7.20
12.00 " " " 15.00	.25	.21	7.14	8.40
15.00 " " " 20.00	.27	.24	8.16	9.60
20.00 " " " 26.00	.27	.30	10.20	12.00
26.00 " " " 38.50	.27	36	12.24	14.40

Dans le cas de ceux qui gagnent moins que 90 cents par jour ou des employés âgé de moins de 16 ans, le patron contribue 18 cents pour sa propre part et contribue aussi neuf cents au nom de son employé.

Les taux journaliers sont d'un sixième du taux hebdomadaire. La somme de l'indemnité journalière ou hebdomadaire est de trente-quatre fois la cotisation moyenne journalière ou hebdomadaire du travailleur dans le cas d'un assuré sans dépendant, et de quarante fois le cotisation moyenne dans le cas d'un assuré marié ayant principalement ou exclusivement à sa charge un dépendant ou plus. Les indemnités, l'on s'en rendra compte, sont ajustées d'après le niveau normal de vie de la personne occupée.

FORMULE D'INDEMNITE

Nulle indemnité n'est payable les neuf premiers jours de chômage dans l'année d'indemnité. Après neuf jours le travailleur peut toucher un versement par cinq cotisations effectuées dans les cinq années antérieures, moins un versement d'indemnité reçue dans les trois années antérieures. D'après le bill, l'indemnité est intégralement liée à l'histoire économique active de l'assuré individuel.

Du fait que les indemnités éventuelles de l'assuré se trouvent réduites par ses réclamations passées, il est impossible qu'il agisse avec plus de prudence en matière de demande d'indemnité. De plus, il est amené à apprécier que plus il travaille, plus élevées seront ses indemnités dans une période quelconque de chômage par suite des cotisations régulières effectuées par lui.

ARBITRES ET TRIBUNAL D'ARBITRAGE

La commission établira des divisions régionales relevant de fonctionnaires de l'assurance et créera un tribunal d'arbitrage représentatif des parties intéressées chargées de s'occuper des réclamations. Des surarbitres et surarbitres-adjoints choisis par le gouverneur en conseil parmi les juges de la Cour de l'exécution des conditions arrêtées. l'Echiquier et des Cours supérieures des provinces décideront en dernier ressort des réclamations en recourant à une procédure définitivement établie.

Il est pourvu à la nomination d'inspecteurs chargés de veiller à

COMITE CONSULTATIF D'ASSURANCE-CHOMAGE

Le comité consultatif, à être nommé par le gouverneur en conseil, conseillera et secondera la commission, indiquera la situation de la caisse, et fera les recommandations nécessaires, si cette caisse est ou devient insuffisante pour rencontrer ses obligations.

Ce comité se composera d'un président et de quatre à six membres, dont certains représenteront respectivement les groupements patronaux ou ouvriers.

SERVICE DE PLACEMENT

La commission organisera un service national de placement comprenant des divisions régionales et des bureaux locaux. Le bureau central de chaque division fera fonction de centrale d'information en matière de demandes et d'offres d'emploi, disséminant les renseignements disponibles par l'intermédiaire des bureaux locaux et autrement. Des prêts peuvent être consentis aux travailleurs se rendant dans des localités où un emploi a été trouvé.

Des comités nationaux, régionaux et locaux représentant les travailleurs et les employeurs devront être établis afin de conseiller et de seconder la commission en matière de problèmes de l'emploi.

MODERN BREAD
Company, Ltd.
PAIN "SOM-MOR"
Chez tous les épiciers.
Envoyez votre commande
Devenez notre agent
Prince-Albert, Sask.
Tél. 2838

Pour l'achat des certificats d'épargne

Le Cardinal-Archevêque de Québec

Son Eminence le Cardinal Villeneuve de Québec, a récemment exprimé le désir de voir les Canadiens revenir aux habitudes d'économie qui étaient autrefois traditionnelles chez nous. Il a, dans ce but, recommandé la pratique d'acheter des Certificats d'épargne de guerre que le Gouvernement met en vente partout. On sait que le Gouvernement se propose de favoriser ainsi un renouveau de l'esprit d'économie dans toute la population et particulièrement parmi les employés et les travailleurs à gages, et d'aider du même coup à financer l'effort de guerre du Dominion.

Voici le texte du communiqué qui a été autorisé par Son Eminence le Cardinal Villeneuve:

"Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec n'éprouve aucune hésitation à recommander à ses diocésains l'achat des CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE. Il invite même Messieurs les Curés à faire part de cette recommandation aux fidèles. ... ...

..Ce mode de contribution du citoyen à l'effort de guerre canadien n'est pas seulement un acte de patriotisme éclairé; c'est aussi une mesure pratique de l'épargne, qui ne peut que lévelopper l'habitude de l'épargne et encore atténuer tant dans le domaine de l'administration publique que dans celui du budget familial, les contrecoups de l'après-guerre."

On notera que le Cardinal fait remarquer que les sommes ainsi mises de côté aujourd'hui seront fort utiles après la guerre car elles constitueront une réserve qui facilitera la transition d'une économie de guerre à une économie de paix, tant pour les finances publiques que pour beaucoup de budgets individuels dans une période où des difficultés financières sont à prévoir en raison de la nécessité qu'il y aura de s'adapter aux conditions de vie nouvelles de l'après-guerre.

PHILIPPA TROUVE DES PARENTS ADOPTIFS

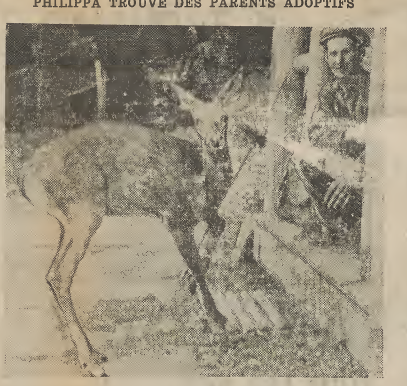

Abandonné par ses parents sur le terrain du Seignory Club, aux pieds des Laurentides, ce faon gracile fut soigneusement nourri et apprivoisé par le biologiste du club et ses assistants. Il fut aussi baptisé Philippa et chaque jour il accourt chez ses parents adoptifs pour leur demander sa pitance.

Une circulaire de l'Information

OTTAWA. — Voici le texte complet d'un feuillet que le Service d'information destine à la province de Québec et aux autres centres français du Canada:

POURQUOI NOUS MOBILISONS

Service de l'Information
140 rue Wellington, Ottawa.

1.—Parce que deux nations de proie, l'Allemagne et l'Italie, qui se sont ruinées pour assurer le succès de leurs brigandages, ont lancé contre les peuples libres leurs machines de mort.

2.—Parce que Hitler et Mussolini, après avoir brisé la résistance de leurs compatriotes par des tortures et de cruelles détentions, et fanatisé la jeunesse par la déformation de la vérité et la propagation de l'imposture, veulent imposer au monde ce régime de violence et d'écrasement.

3.—Parce que le Canada, pays libre, heureux, où la critique des lois est reçue autrement qu'à coups de mitrailleuse, ne veut pas d'un tel régime.

4.—Parce que le Canada, en décidant librement de sa mobilisation, a obéi à sa conscience nationale et s'est rendu au voeu spontané de la grande majorité de ses citoyens.

5.—Parce que le Canada, terre chrétienne où la religion n'a pas à souffrir de persécutions comme en Allemagne ou de honteux chantages comme en Italie fasciste veut sauvegarder sa foi, don précieux de la civilisation européenne.

6.—Parce que le Canada, pays de traditions française et anglaise, où l'enseignement de la vérité ne vaut pas à ses auteurs le supplice et l'abrutissement des travaux forcés, a décidé de défendre les droits que ses sujets ont de s'instruire et de s'exprimer dans leur langue maternelle.

7.—Parce que le Canada, dominion vaste et plein de ressources, où la vie industrielle est intense, n'entend pas que ses ouvriers, privés comme ceux d'Allemagne de leurs droits les plus certains, deviennent les esclaves de quelques tyrans militaires.

8.—Parce que le Canada, grand pays agricole où les cultivateurs sont maîtres chez eux, veut défendre son sol fertile contre les entreprises socialistes et collectives du Führer et du Duce.

9.—Parce que le Canada, pays de petits et grands propriétaires, où l'épargne n'est pas confisquée au profit d'une politique de sanglante oppression, entend conserver les biens et les richesses de ses citoyens.

10.—Parce que le Canada, pays de l'abondance, dont les mines et les forêts sont exploitées pour des fins constructives, refuse de livrer ce beau patrimoine à ceux qui n'en tireraient contre lui-même que des engins de ruine et de répression.

11.—Parce que le Canada, conscient du danger que représente l'état de neutralité dans un pays difficile à défendre, a préféré faire front commun avec des puissances militaires amies, plutôt que de subir le sort de la Norvège, du Danemark, de la Hollande et de la Belgique, nations neutres que l'Allemagne avait endormies dans une fausse sécurité par des pactes de non-agression, sur la valeur desquels un gouvernement réaliste ne doit entretenir aucune illusion.

12.—Parce que le Canada, pays de l'honnêteté et du savoir-vivre, s'est révolté, comme maintenant les Etats-Unis, devant la félonie et la barbarie des dirigeants de l'Allemagne et de l'Italie, qui veulent dominer le monde entier.

13.—Parce que le Canada, pays qui a pu croître, servir Dieu et prospérer grâce à la protection des grandes nations qui l'ont colonisé, s'est fait un devoir sacré de contribuer à la défense commune et à la victoire finale.

14.—Parce que le Canada, fidèle à son glorieux passé, prend héroïquement les mesures imposées par les circonstances présentes pour sauvegarder sa liberté, son honneur et ses biens.

SOCIETE RADIO-CANADA

"Un homme et son péché"

L'OEUVRE DE CLAUDE-HENRI GRIGNON, — L'ADAPTATION RADIOPHONIQUE DE RADIO-CANADA

De tous les romans dont on a fait une adaptation radiophonique, et ils sont nombreux, le drame de Claude-Henri Grignon, "Un Homme et son Péché", — une émission de Radio-Canada, — fut sans contredit l'un des plus intéressants et des plus suivis, ces derniers temps.

Les lecteurs de cette oeuvre ont retrouvé, dans l'adaptation radiophonique, les mêmes personnages que la plume de Grignon a si bien campés.

L'auteur nous reporte vers 1889, dans un petit village de Saint-Jérôme, où quelque cent personnes vivotent du produit de petites cultures, du commerce du bois, de braconnage et de l'exploitation d'une maigre couche de potasse que la nature a échappée là par accident.

A cette époque vivaient Mercier, Chapleau, Mousseau, les Nantel, les Provost, Sir John McDonald, le curé Labelle, Mgr Bourget, la reine Victoria et le pape Léon XIII.

La vie au vilage s'écoulait heureuse et paisible, meublée des mille incidents que l'existence en commun fait naître. Ces noms, ces événements, l'auteur les exploite. Dans ce cadre qui ne restreint en rien son génie créateur, il fait évoluer des personnages qui animent la nature d'une vie intense.

Séraphin Poudrier est sans contredit le caractère le plus intéressant de ce roman. Séraphin Poudrier, dit le Riche, (Hector Charland) est âgé de 42 ans; fils de cultivateur, il est usurier par vocation. Tous dans le comté redoutent son astuce, dont plusieurs ont eu à souffrir. Cet homme épousa un ange, le destin a de ces ironies. Donalda Laloge (Estelle Mauffette), à 25 ans, est une bonne fille, très dévouée, très soumise. En épousant Poudrier dit le Riche, elle ne connaît que la misère et le travail acharné.

Au livre des créances du vieux Poudrier, les lecteurs retrouveront les noms des principaux personnages de ce roman.

Alexis Labranche, (Albert Duquesne) est un cultivateur. Cousin de Poudrier, il ne lui ressemble guère; travailleur, bon vivant, généreux au point d'en être prodigue, franc et courageux, il est aimé de tous. Sa fille cadette, (Pierrette Légaré) fait son orgueil et sa femme, Arthémise, (Amande Alarie) l'adore. Celle-ci, toujours prête à rendre service, visite les pauvres colons, leur vient en aide et sa charité est proverbiale dans le village. Bertine, leur fille aînée (Juliette Huot) et Donalda sont inséparables. Séraphin Poudrier n'est jamais opposé à l'amitié qui unit les deux enfants, parce qu'il n'est pas indifférent à la présence de cette belle fille.

L'auteur a tracé avec vigueur le portrait du docteur Cyprien, le type du médecin de campagne. On ne lui a jamais connu d'autre nom. Bon vivant, prodigue, il emprunte souvent de l'avare qu'il ne craint pas. Avec le curé Labelle, il a colonisé une partie du nord.

Théodore (Philippe Mereure) et son épouse, Georgina Dubois, soeur de la femme d'Alexis, vivent de la rente annuelle que leur verse la municipalité. Théodore est en effet policeman du village.

Le curé Raudin (Arthur Lefebvre) est un disciple du curé Labelle, bon "comme du bon pain", pauvre comme la terre qu'il laboure et cultive lui-même.

Le notaire Le Potiron est un personnage illustre. A son dire, ses ancêtres signaient l'Ecuyer de Potiron. Venu des Trois-Rivières, on ne se souvient plus quand, il fut l'un des fondateurs de la paroisse. Le notaire Le Potiron s'est affublé de ce qu'il croit être les traits caractéristique de l'homme de robe de l'ancien régime français. Doux de langage et de manières, parcimonieux, méticuleux d'esprit, il rédige pour l'avare, dont il est le seul ami, des actes d'une férocité inouïe sous prétexte que sa profession a de ces exigences.

Comme tous les villages, le nôtre a sa vieille fille: Angélique Pothier (Aurore Alys), bien conservée à quarante ans, "Mlle Angélique" pour tous! Elles est maîtresse de poste, organiste, présidente des Enfants de Marie; issue d'une famille de colons, elle s'apparente volontiers à Jupiter. Elle déteste les hommes dont elle est pourtant folle. On chuchotte même que le docteur lui irait.

Plusieurs autres rôles, quoique d'importance moindre, ne contribuent pas moins au succès de cette émission de Radio-Canada.

Pour l'écoute dans l'Ouest, le poste CBK, Watrous, tous les vendredis à 1 h. 45 de l'après-midi.

La meilleure boisson rafraîchissante

THÉ GLACÉ "SALADA"

LA PAYE DES CONSCRITS

OTTAWA. — Les employés sur tous les points du Canada qui iront aux camps de la Milice active non permanente ou aux centres d'entraînement de la Milice de réserve, recevront du Gouvernement les taux réguliers pour le service de milice, basés sur une solde de $1.20 pour les soldats ordinaires.

MIRACLE YEAST
Fait le pain en 5 heures
Mangez-la pour votre santé
Une bonne levure pour brassin
Produit de
DYSON'S LTD.
Winnipeg Manitoba

ACCESSOIRES pour AUTOS
de toutes marques
Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.
Nos prix vous surprendront
NEW AUTO WRECKERS
Tél: 2262 173 Rue River
Prince-Albert, Sask.

ANNONCES CLASSEES

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

Maîtresses demandées
DEUX MAITRESSES bilingues demandées pour l'école de Forget No. 1320. Grade 1 à 7 $700.00; Grade 1 à 12 $800.00. Références exigées. Frank Hudon, Forget, Sask.

Maîtresse demandée
ON DEMANDE pour l'école de Vimy Ridge une maîtresse bilingue, 24 élèves, grade 1-8, salaire $700.00, résidence, éclairage, chauffage gratuit. Ecrire à Louis Hetet, sec., Celtic, Sask.

Institutrice demandée
ON DEMANDE institutrice bilingue pour l'école St-Louis No 728. Ouverture aussi-tôt que possible. Salaire $700.00. L'octroi et $25.00 comptant tous les mois. Grades 1 à 10. S'adresser à Allyre Boutin, Sec.-Trés., Cantal, Sask.

Instituteur ou institutrice demandés
ON DEMANDE pour l'école de White Star instituteur ou institutrice bilingue avec certificat de 1ère classe. Salaire $700.00. Prière de faire application dans les deux langues. Les classes commencent le 26 août. Ernest Clavier. Secrétaire, White Star, Sask.

Instituteur ou institutrice demandé
ECOLE BLUEBERRY No 4897 - désire un instituteur ou une institutrice. 30 élèves, grades 1 à 9. Pas de grade 8. Ouverture le 3 septembre. Logis meublé. Salaire $700.00. Secrétaire, M. Arthur-J. Doucet, Makwa-Sud, Sask. On peut aussi offrir ses services au Secrétariat de l'A.C.F.C. à Vonda.

A VENDRE
LIVRETS DE RECUS bilingues, 10c l'unité, 3 pour 25c.

Cartes Professionnelles

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT, SASK.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1, Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - Edif. Mitchell
Tél: 3529 Prince-Albert, Sask.

DR R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1, Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél: 3286, demeure au Bliss Block
Prince-Albert, Sask.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'imprimerie "Le Patriote" Limitée,
à PRINCE-ALBERT, SASK.
J. VALOIS, O.M.I.: Directeur.

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Saskatchewan.
TELEPHONE 2964

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Un des motifs de la mobilisation

Nous avons lu avec un intérêt tout particulier le feuillet du Service de l'Information qui énumère les motifs de la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines du pays. L'articles sixième a vivement piqué notre curiosité et remué en notre tête toute une foule d'idées . . . En fait, d'un trait de plume, toute la situation des minorités françaises dans les diverses provinces est réglée . . . du moins sur le papier. Mais avant de faire de plus amples commentaires, citons d'abord le texte de l'article en question.

''Nous mobilisons . . . .

''Parce que le Canada, pays de tradition française et anglaise, où l'enseignement de la vérité ne vaut pas à ses auteurs le supplice et l'abrutissement des travaux forcés, a décidé de défendre les droits que ses sujets ont de s'instruire et de s'exprimer dans leur langue maternelle.''

Le communiqué, paraît-il, s'adresse à tous les Canadiens français du Québec et à tous les groupes canadiens-français en dehors de cette province, donc à nous de la Saskatchewan. L'article du reste ne fait pas de restriction: tous les sujets du Canada ont le droit de s'instruire et de s'exprimer dans leur langue maternelle. La défense de ces droits est une des raisons qui ont motivé notre mobilisation contre le grand persécuteur des minorités, Hitler.

Nous n'avons pas l'intention, en cette période d'énervement, de guerre des nerfs, de réveiller le passé, de raviver les luttes d'antan, de rappeler les requêtes incessantes pour l'obtention de ces droits que l'on nous demande de défendre contre l'étranger. Un mémoire, présenté à la Commission Martin et publié dans le Patriote du 24 janvier 1939, expose dans le menu détail la situation qui est notre lot dans les écoles de la Saskatchewan . . . Ce document conclut que les enfants canadiens-français n'ont pas la possibilité de s'instruire dans leur langue maternelle. C'est un fait notoire qui contredit l'article sixième de notre mobilisation, à moins toutefois que les auteurs dudit article se placent dans le domaine spéculatif pour traduire l'esprit de la Constitution ou bien annoncent comme une chose accomplie maintenant la reconnaissance pratique du français dans nos écoles. Ce dernier sens cadrerait très bien avec la déclaration de M. Mackenzie King, au lendemain de la capitulation de la France, nous intimant l'ordre de perpétuer en terre canadienne la culture française.

''Nous espérons donc, écrit M. Louis-Philippe Roy dans ''L'Action Catholique'', que les chefs du pays et des autres provinces ont décidé de prendre les mesures nécessaires pour modifier leur politique vexatoire, injuste à l'égard des minorités françaises. Autrément, ils n'auraient jamais laissé le Service de l'Information écrire que le Canada mobilise '' parce qu'il a décidé de défendre les droits que ses sujets ont de s'instruire et de s'exprimer dans leur langue maternelle.

''A moins que . . . Oui! à moins que le Service de l'Information n'ait consulté personne et qu'il ait pris son désir pour une réalité? . . . A moins que rien ne change et que les Canadiens français soient invités à défendre, contre les nazis, des droits certains garantis par la Constitution, mais dont on leur refuse le plein exercice dans huit des neuf provinces canadiennes?

''Ce serait une déception bien cruelle.''

Non, l'heure est trop tragique pour bercer les Canadiens français de fausses illusions. Ils ont confiance dans leurs chefs, ils ont confiance dans la réalisation de leurs désirs les plus légitimes. Le sentiment de vivre dans un pays qui sait reconnaître les droits les plus sacrés intensifiera leur courage pour la défense d'une patrie qui leur est chère, d'une liberté qui est en train de disparaître de la face du continent européen. C'est pourquoi nous sommes assurés que les autorités civiles feront honneur aux paroles que vient d'écrire le Service de l'Information. Ce geste ira droit au coeur de plus de quatre millions de leurs sujets les plus loyaux, qui seront heureux une fois pour toute de ne plus croiser le fer avec leurs concitoyens, en petit groupe sans doute, et de concentrer toute leur énergie vers la défense de leur patrie.

Les Canadiens français n'ont jamais empiété sur les droits de qui que ce soit; le libre exercice de leurs droits ne ferait injustice à personne. Ils respectent scrupuleusement les droits d'autrui, ils s'attendent avec raison au même traitement, à la même considération. Ce respect mutuel cimentera l'union des deux grandes races qui font la grandeur du Canada. Et nous croyons, jusqu'à preuve du contraire, que l'affirmation du Service de l'Information annonce le désir des chefs de donner au français la place qui lui revient dans tout le Canada et d'effacer des statuts des lois restrictives qui ont retardé l'union parfaite des coeurs en terre canadienne.

M. O'Neill, député de langue anglaise aux Communes, ne demandait-il pas récemment à la députation fédérale du Canada de rendre le français obligatoire dans toutes les écoles? Et, chose curieuse, aucune protestation ne s'est élevée contre une telle déclaration. Nous voulons voir dans cet incident une modification profonde de l'attitude de nos compatriotes de langue anglaise à l'égard du français. Les témoignages autorisés du Premier Ministre du Canada et du Service de l'Information n'en seraient-ils pas une confirmation très importante? Espérons-le.

DES FORMULES FRANCAISES

Dans quelques semaines, tous les citoyens du Canada s'enregistreront. Tous se feront un devoir de se présenter aux divers bureaux institués à cet effet et de remplir scrupuleusement leur formule d'enregistrement. Cette formalité n'a rien qui doive effrayer ou alarmer. Le gouvernement veut tout simplement se renseigner, connaître tous ses administrés et se rendre compte de leurs aptitudes personnelles. Cette enquête et ce recensement se font même en temps de paix. C'est une mesure de bonne administration que de connaître le nombre et autant que faire se peut les origines et les aptitudes des habitants d'un pays.

Donc il n'y a pas lieu de se mettre martel en tête à cause de l'enregistrement.

Et pour le bon fonctionnement de cet acte civic, que personne ne cherche à s'en soustraire; ce serait rendre un mauvais service au pays. Quelques-uns se trouveront sans doute embarrassés pour répondre aux diverses questions qui peuvent au premier abord paraître assez compliquées. Mais les préposés aux divers bureaux se feront un plaisir de fournir toutes les explications requises. Naturellement, la question du bilinguisme se pose encore ici. Nombre de Canadiens français nous demandent si les formules qu'ils devront remplir seront françaises. Le fédéral a dû prévoir cette demande légitime. Il devra y avoir outre des formules françaises ou bilingues des enregistreurs qui comprennent le français et cela non seulement dans le Québec, mais dans les autres provinces où il y a des Canadiens français.

''Il est probable que le gouvernement mettra des interprètes à la disposition des personnes d'origine étrangère. Il convient que les citoyens qui parlent l'une des deux langues officielles soient traités avec plus de courtoisie encore et puissent traiter directement avec des fonctionnaires de leur langue . . .'', écrit Chs Gautier dans le Droit, et il ajoute: ''Les personnes qui se sont enregistrées recevront une carte qu'elles devront porter constamment sur elles et qui attestera qu'elles se sont conformées à la loi. Cette carte aussi devra être bilingue''.

Donc, de toute manière, le bilinguisme simplifiera l'enregistrement et permettra au gouvernement d'atteindre un double but: recueillir les informations nécessaires et favoriser l'union nationale.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Faits et idées

SEMAINE SOCIALE DE VALLEYFIELD

C'est du 19 au 22 septembre qu'aura lieu à Valleyfield, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Langlois, la dix-septième semaine sociale du Canada. Le sujet au programme est "le chrétien dans la famille et la nation". Bien que la Semaine soit, cette année, un peu abrégée à cause des temps difficiles que nous traversons, elle conservera ses principales manifestations. Outre les cours du jour, il y aura le soir, des conférences publiques ainsi que l'assemblée populaire traditionnelle. On compte sur la présence de hautes personnalités ecclésiastiques et laïques.

* * *

Les leçons d'une victoire

La session du Parlement de Québec s'est terminée sans que les modifications annoncées par la presse ministérielle aux lois concernant les liqueurs alcooliques et le cinéma fussent proposées. C'est une victoire pour les groupements d'ordre qui, avec un bel ensemble, ont exprimé au premier ministre leur opposition à toute mesure dont bénéficieraient les propriétaires d'hôtels et de cinémas au détriment de la famille. Mais de nouvelles offensives peuvent se produire. On essaiera probablement de se reprendre à la prochaine session. Il faudra alors veiller et être prêt à toute démarche nécessaire. C'est à l'union qu'est due cette première victoire. Elle ne sera décisive que si cette union persiste.

"L'Ordre Nouveau"

* * *

Un ordre social nouveau

Le 25 juin, lendemain de la signature de l'armistice avec l'Italie, fut un jour de deuil national pour la France. Le président de la République et le gouvernement assistèrent à un service funèbre dans la cathédrale de Bordeaux. L'archevêque du diocèse, S. Exc. Mgr Feltin, y prononça une noble et forte allocution où il démontra que le grand sacrifice n'aura pas été vain si la France en sort purifiée. Voici le passage sur l'ordre nouveau:

. . . .

"Vous allez entrer dans un ordre social nouveau. Que sera-t-il? Il est difficile de le prévoir! Mais qu'il soit un ordre, c'est-à-dire une organisation sociale, dans laquelle, chacun à sa place, suivant sa vocation et sa compétence, s'adonne énergiquement à sa tâche, en collaboration avec toutes les personnes humaines libres qui travaillent à la même oeuvre, dans le respect de la hiérarchie nécessaire, dans un esprit de justice qui rend à chacun tout ce qui lui est dû, dans un esprit de charité qui corrige les rigueurs ou les insuffisances de la justice, et dans un esprit de loyauté qui maintient l'harmonie dans tous les rapports.

"Cet ordre social nouveau contrariera peut-être certaines habitudes passées, mais il donnera, à l'effort consciencieux sa récompense, et à la vie française son épanouissement".

* * *

Les lectures interdites

Nombreux sont les livres interdits dans le IIIe Reich. Cependant, de règle générale, les écrits des chefs nazis sont considérés comme des oracles et leur vente est spécialement encouragée. Il a néanmoins été fait exception pour un livre... du maréchal Goering, qui relate l'histoire de la création du nouveau Reich et vient d'être confisqué à la requête du commissariat à la culture soviétique.

On pouvait y lire cette phrase:

"Le combat décisif pour l'avenir de l'Alemagne, de l'Europe et du monde sera le duel entre la Croix gammée et l'Etoile rouge. Si l'Etoile gagne, l'Allemagne disparaîtra sous la terreur rouge, qui s'étendra ensuite au monde entier."

Le maréchal a peut-être conservé cette opinion, mais son étalage n'est plus de saison.

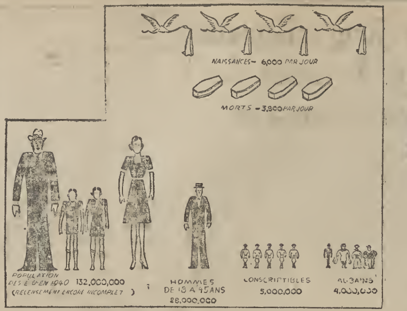

Le graphique ci-dessus démontre la population des Etats-Unis, estimée aujourd'hui, avec les étrangers, à 132,000,000 d'âmes suivant le dernier recensement de 1940. Il révèle que les Américains ont tendance à quitter la ferme pour la ville; que la natalité diminue et que dans plusieurs cas le mari et la femme travaillent alors que les enfants s'occupent de la maison. A l'heure actuelle, il y a cinq millions de personnes conscriptibles aux Etats-Unis. Les aubains sont au nombre de quatre millions.

Pourquoi la France à dû demander l'armistice

Le journal "Irish Press", de Dublin, du 8 juillet courant, publie sous le titre: "Pourquci la France a dû demander l'armistice", la nouvelle suivante:

"Le communiqué suivant — que l'on déclare être le premier à venir à l'Irlande, de la part du gouvernement français, depuis l'armistice — est publié par la Légation française à Dublin:

"Il y a eu et il reste encore beaucoup de malentendus sur les raisons qui ont forcé le gouvernement du maréchal Pétain à demander un armistice à l'ennemi plutôt que de transférer le siége du gouvernement en Afrique du Nord et de là continuer la lutte avec les forces et les ressources diminuées dont il disposait encore.

"On ne conteste pas que toute résistance ultérieure sur le sol français fût vouée à la faillite. Les armées françaises étaient rompues; il n'y avait plus de troupes de renfort fraîches et les approvisionnements étaient pratiquement épuisés. Il ne restait de munitions pour l'artillerie, les forces motorisées et l'infanterie, les forces que pour un jour ou deux.

"Avec ou san armistice, les hostilités sur le sol français touchaient à leur fin. Sans l'armistice, la complète occupation de tout le sol français n'était plus qu'une question de jours. L'armistice a empêché cette occupation complète.

"Le gouvernement français n'avait qu'une seule alternative: demander un armistice ou laisser la France entiérement entre les mains des envahisseurs. Devant cette alternative des raisons humanitaires ont forcé le gouvernement à demander l'armistice.

PLUS DE 8,000,000 DE REFUGIES

"Plus de 8,000,000 de réfugiès — y compris deux millions de Belges — étaient répandus sur les routes ou dans les villes et villages déjà encombrés du sud de la France, et avec peu ou pas de ressources.

"A part les autres raisons majeures, on peut imaginer combien les opérations militaires au milieu d'une masse grouillante de réfugiés devenaient impossibles. Une pareille transhumance soulevait d'innombrables difficultés de toute sorte, économiques, administratives, sociales, financières; et pardessus tout, la santé de toute la population était gravement compromise. On ne pouvait laisser la solution de pareils problémes ni à l'ennemi envahisseur ni aux autorités locales désorganisées, sans mettre en danger l'existence même de ces millions de réfugiès et de plus celle de toute la population de la France.

"Où il y a de la vie il y a de l'espoir. Il fallait sauvegarder à tout prix la vie même et l'existence physique du peuple qui constitue la nation française, et la seule chance qui restait c'était la reddition formelle."

Du français ailleurs qu'à Berlin

Le comité interprovincial des Associations franco-canadiennes de l'Ouest n'est pas un organisme autour duquel il se fait beaucoup de publicité. Sa raison d'être et son utilité n'en sont pas moins évidentes. Fondé en octobre 1936, il se compose de deux représentants des Associations des trois provinces de l'Ouest qui se réunissent de temps à autre pour étudier les problémes qui les intéressent en commun. A l'occasion du récent Congrés manitobain, ceux-ci ont tenu deux séances à Saint-Boniface. Entre autres choses, ils ont adopté la motion suivante:

Le Comité interprovincial des Associations franco-canadiennes de l'Ouest, siégeant en séance régulière, à Saint-Boniface, Manitoba, exprime sa satisfaction des activités qui se déploient depuis quelques mois en vue d'obtenir une plus juste part de français à la radio canadienne; il assure de sa gratitude et de son appui les vaillants ouvriers de cette entreprise d'équité et de bonne entente et les prie de poursuivre leurs démarches jusqu'au redressement complet des griefs franco-canadiens de l'Ouest.

Le document parle par lui-même. C'est une approbation sans réserve de la campagne en faveur du français à la radio et un encouragement à la poursuivre jusqu'à complète satisfaction.

Cette campagne persévérante a déjà remporté un premier succès. Radio-Canada a enfin entendu nos réclamations et nous accorde... trois quarts d'heure de français par semaine. C'est peu. C'est insuffisant. C'est loin du minimum de deux à trois heures par jour réclamé par nos Associations; mais c'est un commencement de justice que nous acceptons avec gratitude.

Le Comité interprovincial, en scrutant le problème des émissions en français pour l'Ouest, a mis le doigt sur un nouvel aspect de la question qui a beaucoup frappé certains observateurs. Les appareils de radio à ondes courtes se multiplient de plus en plus. Un bon nombre de nos compatriotes ont pris l'habitude de se renseigner sur les événements d'Europe en écoutant les nouvelles qui se donnent dans leur langue aux postes internationaux d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Mais aujourd'hui la France, écrasée par sa puissante adversaire et tombée sous sa dépendance complète, ne peut plus faire entendre sa voix à la radio. Ses postes continuent de parler en français, mais il expriment la pensée du maître de Berlin...

Ne voit-on pas le danger qui en résulte pour nos populations de l'Ouest? La plus grande partie des émissions françaises à leur portée étant de la propagande allemande pure et simple, peut-on douter qu'il n'en découle de pernicieux effets dans un avenir immédiat? Ce danger n'existe pas pour nos compatriotes de l'Est desservis par le réseau français de Radio-Canada, mais la portion des nôtres qu'il n'atteint pas mérite aussi quelque sollicitude. Le Comité interprovincial a donc cru devoir demander que Radio-Canada multiplie ses émissions en français sur la guerre en Europe et sur l'effort de guerre du Canada, à l'intention de ces Canadiens que l'on prive d'entendre leur langue à la radio de leur propre pays.

Cette requête, transmise à M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, n'aura pas manqué d'émouvoir les autorités. Le conseil municipal de Saint-Boniface, bien placé pour saisir la situation, puisqu'il administre une ville essentiellement bilingue, s'est empressé d'apporter son adhésion à l'initiative du Comité interprovincial.

* * *

Nous avons déjà souligné comme il convenait l'exhortation que M. Mackenzie King a bien voulu nous faire à l'occasion de la fête nationale du 24 juin. Le premier ministre estime avec raison que le sort tragique qui s'est abattu sur la France impose au Canadiens français une responsibilité nouvelle: celle de "porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises et son amour brûlant de la liberté". Ce devoir ne date pas d'aujourd'hui. Nos prédécesseurs et nous-mêmes, nous nous sommes efforcés d'y être fidèles, en dépit des obstacles nombreux dressés sur notre route. La grande infortune actuelle de notre ancienne mère patrie et l'éclipse temporaire de son rayonnement à l'extérieur nous enjoignent de redoubler de vigilance et de zèle pour préserver le dépôt précieux.

Mais dans un pays comme le nôtre où deux grandes cultures, deux grandes civilisations se coudoient et devraient jouir de privilèges égaux, la sombre tragédie d'outremer impose aussi aux autorités des obligations nouvelles. Ce n'est pas assez de dire qu'elles ne doivent rien tolérer qui soit de nature à entraver la culture française: elles doivent encore l'encourager par tous les moyens à leur disposition.

Nos efforts et nos revendications portent de ce temps-ci sur la radio parce qu'il s'agit d'un besoin criant et que, dans les temps pénibles que nous traversons, rien ne réaliserait mieux l'union des coeurs et des bonnes volontés que des émissions en français à travers tout le pays.

(La Liberté)

Donatien FREMONT

Les Missions de la Compagnie de Jésus

Les Jésuites célébreront bientôt le quatrième centenaire de leur Ordre. La Compagnie de Jésus a été approuvée par le Pape Paul III, le 27 septembre 1540. Son fondateur, Ignace de Loyola, voulut en faire surtout un ordre missionnaire. A-t-il réussi? Un coup d'oeil sur les missions actuelles de la Compagnie de Jésus, sur leur nombre, leur étendue, les Jésuites qui s'y dévouent, pourra nous le dire.

Cette étude a été faite l'an dernier, à l'occasion des vingt-cinq ans de généralat du T. R. P. Ledochowski, vingt-sixième général de la Compagnie de Jésus. Destiné à ses membres, on a cru que ce travail intéressait aussi leurs amis. L'Oeuvre des Tracts en publie un résumé substantiel. Elle y a ajouté en appendice quelques pages sur la mission des Jésuites canadiens en Chine.

Cette plaquette, ornée d'une gravure de saint Ignace envoyant saint-François Xavier aux Indes, se vend 10 sous l'exemplaire, à "l'Action paroissiale", 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

e joug allemand ce-Lorraine deurs française"

diquer Lyon et Arles, sous lé prétexte que l'aigle impérial flotta jadis sur leurs murailles que de revendiquer des vieux droits de suzeraineté sur l'Italie" a déclaré Treitschke, prussien de vieille souche qui connaissait son histoire.

Et à Bordeaux, en 1871, les députés de l'Alsace et de la Lorraine ont protesté énergiquement contre toute cession de leurs provinces à l'Allemagne. "Nous sommes Français, se sont-ils écriés d'un commun accord".

L'occupation étrangère, de 1871 à 1914 n'a pas aliéné le sentiment français en Alsace-Lorraine; la prédiction de Schmettau s'est réalisée en tous points; même sous l'occupation allemande, même affublés juridiquement et légalement du titre nominal de "sujet allemand", les Alsaciens et les Lorrains sont demeurés français.

Et lorsqu'en 1914 les armées allemandes se sont ruées sur la France, tous les Alsaciens et tous les Lorrains qui ont pu passer en France pour se mettre à son service ont déserté les armées allemandes dont ils faisaient pourtant officiellement partie.

ACCUEIL DELIRANT

L'accueil fait aux troupes françaises, au lendemain de la victoire a prouvé que toutes les méthodes employées par l'étranger pour tuer l'âme française ont été vaines; seuls quelques ambitieux et quelques arrivistes, flatteurs des maîtres de l'heure, sont passés à l'ennemi; mais le peuple, le bon peuple d'Alsace et de Lorraine est resté profondément entièrement français.

MALADRESSES

Le gouvernement de la IIIe république n'a pas toujours su comprendre les populations des pays recouvrés; sa politique malhabile, en maintes occasions, a fait naître certains mouvement, appuyés en dessous par le pangermanisme; mais malgré tout les Alsaciens et les Lorrains sont demeurés français.

A Strasbourg, en avril 1933, un vieil Alsacien me disait toute sa joie d'être redevenu français, de

tte aujourd'hui le drapeau allemand.

vivre en France au moment où Hitler s'emparait du pouvoir en Allemagne. Et comme je l'interrogeais sur certains actes posés par le gouvernement du Cartel, en 1924, il me dit dans son vieux langage rude et sans artifice:

"Vous savez, monsieur, les gouvernements c'est formé d'hommes; les hommes ça passe, c'est mortels mais la France, monsieur, la France... et bien elle est éternelle. Même persécuté, j'aimerais mieux demeurer Français que de jouir d'une artificielle liberté comme sujet allemand. J'avais six ans lorsque l'Alsace est devenue allemande; j'en ai aujourd'hui 79; mais si vieux que je sois, il me semble que je puis m'apercevoir que, de l'autre côté — et il montrait le Rhin — on se prépare à nous ravir à la France. J'espère ne pas vivre assez vieux pour voir cela; mais même si ça arrivait, devrions-nous demeurer cent ans et plus sous la botte allemande, nous ne désespèrions pas de redevenir Français; et le jour où ils reviendraient, nous leur ferions le même accueil que celui que nous leur avons fait en "18". On ne tue pas l'âme d'un peuple, surtout si cette âme est française".

Je n'ai jamais oublié ces paroles de ce vieil Alsacien; je les ai transcrites le plus fidèlement possible par la suite; je les cite aujourd'hui parce qu'elles me semblent d'une brûlante actualité au moment où l'Allemagne veut reprendre ces deux vieilles provinces si essentiellement françaises.

"On ne tue pas l'âme d'un peuple, surtout si cette âme est française"; ces paroles d'un octogénaire, tout Français aujourd'hui les prononcerait parce qu'il en est persuadé.

La France vient de subir un désastre qui dépasse en proportion celui de 1870; elle s'est alors relevée; en trois ans elle a payé ses dettes et, en moins de 10 ans, elle s'était remise sur pied. L'armée d'occupation était forcée de quitter le territoire, avant l'époque fixée, parce que la France avait eu à coeur d'exécuter scrupuleusement les conditions du Traité et parce qu'elle supportait mal le joug étranger.

Aujourd'hui comme hier elle saura se montrer à la hauteur de sa magnifique histoire, le héros de Verdun saura lui communiquer l'impulsion qui en fera demain, comme hier, une grande nation: "Le maréchal Pétain est une source d'inspiration pour la jeunesse française, écrivait hier l'Osservatore Romano". Les jeunes se sont tournés vers lui comme vers l'homme qui incarne le mieux la tradition spirituelle susceptible de redonner à la France la foi qui l'a soutenue dans la bataille de Verdun et dans les Flandres".

———:::———

Vrai remède

Nos lecteurs liront avec intérêt les sages paroles de S. Exc. Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, au sujet des dures épreuves de la France.

Dans les heures graves, la foi assoupie se réveille.

Les esprits inquiets et les coeurs angoissés qui ont négligé Dieu se retournent vers lui. Ils le supplient avec ardeur pendant ces jours. Ils veulent un miracle.

Si le Seigneur qu'ils ont délaissé, peut-être même combattu, au temps de la tranquillité et du bonheur, reste sourd à leur appel, ils s'étonnent, ils crient même au scandale.

Ceux-là devraient se souvenir cependant que le Tout-Puissant n'est pas à notre disposition, que nous ne pouvons pénétrer ses desseins cachés et qu'il reste toujours "Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les Empires".

Ceux-là devraient se rappeler encore qu'il faut mériter cette intervention exceptionnelle de la Providence qu'on nomme le miracle, non seulement par l'appel angoissé d'un moment, mais par une fidélité constante et généreuse.

Ceux-là devraient savoir enfin que Dieu a fait à l'homme un honorable et redoutable don, la liberté, qui place l'homme au-dessus de toute la création et qui le rend maître de sa destinée. Mais quand l'activité humaine pose les causes, elle en subit naturellement les effets. Vouloir que Dieu bouleverse les lois naturelles, la loi de la causalité en particulier, pour répondre à nos désirs, si graves et si justes soient-ils, n'est-ce point prétentieux?

Or, la France, aujourd'hui meurtrie, si douloureusement humiliée, n'a-t-elle pas abandonné les principes du christianisme? Nos vies individuelles, familiales et sociales, n'ont-elle pas rejeté pratiquement les enseignements que le Christ a laissés? La cité n'a-t-elle pas prétendu se construire sans Dieu?

Pourquoi exiger alors du Seigneur une intervention exceptionnelle, miraculeuse, en notre faveur?

Ah! notre coeur est serré. Mais si la France est meurtrie, elle n'est pas morte. Elle n'a pas besoin de résurrection, mais de guérison.

A nous de la guérir, en revenant, chacun pour notre part et à notre place, aux traditions chrétiennes qui ont fait la grandeur de la patrie. A nous d'en sauvegarder les principes essentiels dans l'éducation de la jeunesse, sur qui repose tout l'avenir.

Si les Français reviennent fidèlement et officiellement à Dieu par l'accompissement de sa loi;

Si le sens familial et patriotique est généreusement ravivé dans les âmes;

Si la France est servie par un travail professionnel consciencieux, dans une collaboration loyale, juste, charitable et pacifique de toutes les activités;

Alors le Seigneur pourra se pencher plus volontiers vers nous et, par une attention miséricordieuse, peut-être même miraculeuse, nous faciliter une guérison rapide, un avenir réconfortant.

Nous sommes au Calvaire et tentés de nous écrier: "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi nous abandonner?" alors que Dieu veut seulement éprouver notre foi, notre confiance et notre foi.

Que l'abandon des récriminations inutiles soit la marque de notre inaltérable confiance.

Qu'une fidélité généreuse à toute la loi chrétienne soit la preuve de notre ardent amour.

†Maurice Feltin,
archevêque de Bordeaux,
évêque de Bazas.

A peine guéri, le P. Buliard retourne chez les Esquimaux

Par Dostaler O'Leary)

La première impression qui nous frappe en prenant contact avec le R. P. Joseph Buliard est son extrême modestie. Jeune, trente ans tout au plus, le vaillant missionnaire dant la vie est déjà toute une somme de dévouements, répugne à se faire interviewer.

— On a déjà assez parlé de moi lors de mon aventure l'hiver dernier, nous dit-il. Vous savez, si j'ai eu les mains gelées, c'est une malchance et rien de plus. Je n'ai pas encore mérité la palme du martyre.

— Mais vos mains sont-elles complètement guéries?

Photo de la main droite du R. P. Joseph Buliard, qui fut gelée l'hiver dernier à Repulse Bay. Le R. P. Buliard, qui put s'éviter l'amputation, n'hésite pas aujourd'hui, à peine guéri, à retourner là bas.

— Plutôt fit-il; oh, certes, il en reste quelque chose, mais ce n'est rien de bien grave.

Le Père Buliard nous montra alors ses mains; pour guéries qu'elles soient, il n'en reste pas moins des traces; les doigts sont demeurés enflés et rouges et, comme il nous l'a dit lui-même, les phalanges ne jouent plus avec la même facilité qu'avant, et bien qu'il ne souffre plus, il ne peut pas se fermer complètement les mains.

— Vous avez dû souffrir, cependant?

L'héroïque missionnaire ne veut qu'à peine l'admettre.

Lorsque son pénible accident lui est arrivé, il faisait une température d'environ 25 degrés sous zéro. Il était parti pour la chasse, chaudement vêtu tout équipé et, selon tout vraisemblance, à l'abri de l'imprévu lui-même.

Il s'avança sur la mer gelée pour rejoindre une petite île giboyeuse: après avoir traversé deux petites îles, il se dirigeait vers une troisième lorsqu'il s'aperçut qu'elle était entourée d'eau et qu'il serait dangereux de s'y aventurer; il fit donc demi tour.

Il marchait depuis quelques instants, lorsqu'il fit une chute qui brisa la glace et le précipita dans l'eau: à chaque effort qu'il faisait pour remonter sur la glace, celle-ci se brisait sous son poids et ses mitaines le gênaient terriblement

(Photo LPS)
Le R. P. Joseph BULIARD, O.M.I.

dans ses mouvements.

Il se résigna à les enlever et il s'agrippa fortement à la banquise, le corps dans l'eau.

Le Père était résigné à la mort; il fit le sacrifice de sa vie pour la conversion des Esquimaux et pour ses frères mobilisés dans l'armée française. Il espérait que ce sacrifice épargnerait aux siens, à sa mère surtout, la douleur d'apprendre à la fois la mort de ses fils tués au front et la sienne à des milliers de kilomètres dans l'Océan glacial.

Soudain, l'idée lui vint de s'alléger de la musette qu'il portait sur l'épaule; il y parvint après maints efforts, car ses mains déjà engourdies ne le servaient que difficilement.

Ainsi soulagé il parvint à remonter sur la glace... Il était demeuré environ 15 minutes dans l'eau glacée; sa montre arrêtée et glacée marquait 10 heures 45. Il avait quitté la mission à 10 heures.

Et aujourd'hui à peine guéri, le jeune missionnaire s'apprête à retourner vers les missions du grand nord canadien. On a cru pendant longtemps qu'il faudrait lui couper les mains; mais grâce à Dieu il a pu les conserver; enflées peut-être mais intactes.

Il part dimanche de Montréal, avec deux de ses compagnons de combat et de lutte, pour un diocèse de plus d'un million de milles carrés desservi par trente prêtres. Mgr Turquetil les accompagnera peut-être.

Il se rendront d'abord à Churchill avant de rejoindre les missions esquimaudes de la Baie d'Hudson.

"Jusqu'au bout" semble la devise du Père Buliard qui n'hésite pas à retourner vers ses chers esquimaux qu'il aime tant, pour lesquels aucun sacrifice ne lui semble trop grand.

Fonctionnement des troupes de parachute allemandes

PAR UN CORRESPONDANT MILITAIRE

Il est devenu de la plus grande importance d'étudier les méthodes adoptées par les troupes de parachute allemandes et de se rendre compte de la manière dont s'opère leur descente, de la manière dont ils sont armés et habillés et de connaître leurs objectifs.

Le parachutiste est attaché à son parachute par une corde nouée à l'aéroplane. Dès que le parachutiste saute dans le vide, son poids tire sur la corde et fait ouvrir le parachute, ce qui lui permet de sauter sans danger d'une hauteur qui souvent ne dépasse pas 150 pieds.

Les avions qui transportent les parachutistes vont à une vitesse moyenne de 120 kilomètres à l'heure et volent de conserve à environ 500 mètres l'un de l'autre. Leur but est évidemment de laisser tomber les parachutistes dans un espace de 200 mètres sur 400 pour permettre à la compagnie de se rassembler en un quart d'heure.

Les parachutistes portent l'uniforme officiel suivant:-

Casque d'acier, qui diffère du casque allemand ordinaire en ce qu'il est plus rond, plus étroit, sans visière ni protège-nuque et qu'il prend exactement la forme de la tête (à peu près comme le serre-tête d'un Motocycliste). Le casque est fixé à la tête par deux courroies de chaque côté, une en avant et l'autre en arrière de chaque oreille; ces courroies se rejoigent sous l'oreille et passent sous le menton.

Tunique croisée, couleur bleu-gris comme l'uniforme de l'aviation allemande, coupée avec ampleur et avec col rabattu et ouvert. Aucun bouton n'est visible.

Pantalons genre culotte de sport pris à mi-jambe dans de hauts souliers lacés sur le côté.

Gants mousquetaire.

L'équipement de chaque homme est léger et se compose de: un couteau pour se dégager, un masque à gaz, un havresac, des grenades et un fusil tirant 600 coups à la minute. Outre l'équipement et les armes de chaque homme, des boîtes spéciales, lancées par parachutes qui s'ouvrent automatiquement, contiennent du matériel et des armes supplémentaires, à raison d'une boîte par quatre ou cinq hommes. Ces boîtes sont remplies de munitions, fusils, jumelles, boussoles, pelles, chandelles fumigènes et fil de fer.

Les troupes de parachute sont organisées en bataillons et chaque bataillon est pourvu d'armes auxiliaires comprenant:

Un canon de montagne de 3 pouces
Des mortiers légers et moyens
Des mitrailleuses lourdes
Des mitrailleuses légères
et
Des pistolets-mitrailleuses.

Les parachutistes ont pour objectif:

D'organiser les membres locaux de la "cinquième colonne" et de les armer.

De semer la panique et la confusion et de répandre de fausses nouvelles dans la population civile.

De désorganiser les lignes de communication.

De détruire ou endommager les ponts, centrales électriques, postes de T.S.F. et de téléphone, magasins d'approvisionnement et dépôts de munitions.

De signaler des renseignements aux avions.

Les parachutistes allemands sont des volontaires qui ont subi un entraînement spécial destiné à développer leur esprit d'initiative et leurs moyens d'action. Leur fonction est de prendre toujours l'offensive et de causer tous les dégâts possibles en attendant l'arrivée de renforts par route ou voie des airs. Les Allemands ont employé leurs troupes de parachute avec succès en Pologne, en Norvège et aux Pays-Bas; leurs services dans le cas de ce dernier pays ont été spécialement reconnus par le grand état-major allemand lors de la remise de décorations aux commandants de troupes de parachutistes.

L'emploi de cette nouvelle méthode rend nécessaire un nouveau mode de défense qui consiste principalement à faire des patrouilles dans toute l'étendue du pays. Il est important de ne pas perdre de vue les points suivants:

Avant la descente de parachutistes, un ou plusieurs autres avions font généralement une reconnaissance.

Il est arrivé très souvent que les parachutistes allemands sont descendus avec d'autres uniformes que ceux décrits ci-dessus.

Il a été signalé que des parachutistes faisant semblant de vouloir se rendre tenaient des grenades dans les mains et les ont lancées sur les personnes qui s'approchaient pour les faire prisonniers.

Comment l'Angleterre fabrique ses canons

L'invasion nazie sur les côtes de l'Angleterre sera accueillie par des canons tels que celui que l'on voit sur cette photo. On les fabrique en Angleterre aussi rapidement que la main d'oeuvre le permet.

Les canons Howitzer de calibre 75 peuvent être produits en série, mais ceux de 16 ou de 18 pouces, tels qu'utilisés à bord des croiseurs anglais, doivent être fabriqués individuellement à l'aide de tonnes d'acier qui sont transformées en lingots, puis en billes creusées ensuite au centre. Ces billes sont chauffées et on les réunit en une longue barre cylindrique dont l'intérieur est façonné grossièrement. Ces masses chaudes d'acier sont ensuite soumises à des presses hydrauliques qui les martèlent pendant des heures pour leur donner la longueur et l'épaisseur nécessaires. Les tubes sont alors refroidis puis transportés sur des tables où on commence le polissage. Lorsque les rugosités principales sont disparues, ces embryons de canon sont retournés aux fournaises où, tour à tour chauffés et refroidis, on leur donne la résistance et la flexibilité voulues. On envoie alors ces canons aux forgerons qui les soumettent à de plus hautes températures, puis à un bain d'huile. Ces tubes d'acier sont ensuite soumis à un examen minutieux pour trouver les points faibles qui pourraient occasionner des fractures de l'acier ou les faire plier. Si le résultat de l'examen est satisfaisant, la première partie du polissage et du façonnage est terminée.

Des outils précis et spéciaux, maniés par des experts, donnent enfin au tube du canon le dernier polissage qui en rend l'intérieur absolument uni. Les tubes sont ajustés les uns dans les autres et les rayures sont faites de façon à faire tourner l'obus dans les airs. Il ne reste plus qu'à monter le canon pour la batterie côtière ou les navires de guerre.

———:::———

Une attaque contre Gibraltar donnerait lieu à un grand siège

NEW-YORK, — L'amiral Yates Stirling, expert naval de la "British United Press", déclare dans son étude sur Gibraltar qu'une attaque conjugée de l'Espagne (par terre) et de l'Italie (par mer) sur cette place forte britannique serait difficile à soutenir, mais que d'autre part l'Angleterre y mettrait tout en oeuvre pour assurer la liberté de sa route méditerranéenne. On assisterait donc à un des grands sièges de l'histoire.

Comme le plus grand danger serait l'isolement, les Anglais y ont déjà paré en accumulant des réserves capables de sustenter la garnison pour des mois. Mais Gibraltar demeure vulnérable au bombardement de terre, soit du territoire espagnol, soit du Maroc espagnol situé au sud du détroit.

Mais la supériorité de la marine anglaise en Méditerranée peut encore contraindre les Italiens à la retraite.

———:o:———

PILOTES AMERICAINS

LONDRES — On apprend de source autorisée que la Royal Air Force accueillerait un nombre illimité de pilotes des Etats-Unis sans exiger de leur part un serment d'allégeance parce que la production des avionneries dépasse ce que l'on avait prévu et que la formation des pilotes n'avance nécessairement pas aussi rapidement. Le gouvernement ne ferait cependant aucune invitation officielle en ce sens.

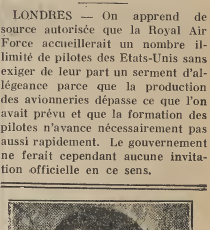

Les Italiens réclament, parmi un grand nombre d'oeuvre d'art propriété des musées français la célèbre Mona Lisa.

D'une semaine à l'autre

24 JUILLET

BATAILLE AERIENNE SUR LA TAMISE

LONDRES, 24. — Une furieuse bataille aérienne s'est livrée aujourd'hui au-dessus de l'estuaire de la Tamise lorsque les aviateurs allemands ont attaqué un convoi de navires marchands et ont été dispersés par les aviateurs anglais. Une soixantaine d'appareils ont participé à l'engagement. Le ministère de l'aviation a annoncé que quatre appareils allemands ont été descendus par les avions de chasse anglais au cours de l'engagement; qu'un cinquième a été abattu par les canons anti-avions, et qu'un sixième a été forcé de descendre à la mer au cours de la chasse qui a suivi. Trois autres appareils allemands ont été descendus au cours d'attaques contre la côte nord-ouest et la côte sud-ouest de l'Angleterre ainsi que contre le nord-est de l'Eeosse, ce qui porte à 9 appareils les pertes allemandes de la journée.

* * *

COMMUNIQUE ALLEMAND

BERLIN, 24. — Le haut eommandement allemand publie aujourd'hui le communiqué suivant:

"Au cours de l'après-midi, des avions de eombat allemands ont annihilé aujourd'hui un convoi anglais de 5 navires marchands d'un déplacement total de 17,000 tonnes. De plus, on a mis le feu à un autre navire marchand ennemi de 4,000 tonnes".

* * *

TRAVAIL DE L'AVIATION ANGLAISE

LONDRES, 24. — Le ministère de l'aviation a annoncé hier soir que les aviateurs de la Royal Air Force ont attaqué au cours de la nuit de lundi à mardi une fabrique d'avions à Brême, une fabrique de pétrole synthétique à Gelsenkirchen, un aéroport à Paderborn, des aéroports dans le nord de la France, en Hollande et en Allemagne, des quais et des reservoirs de pétrole à Rotterdam, des eoneentrations de barges au sud-ouest de Helder, un bassin à Ijmuiden, des navires dans le port de Dunkerque. L'aviation anglaise n'a pas perdu d'appareils au cours de ees expéditions.

* * *

PERTES AERIENNES

Londres, 24. L'aviation allemande a perdu 133 appareils — 92 avions de bombardement et 41 avions de chasse — tandis que l'aviation anglaise n'a perdu que 91 appareils — 69 avions de bombardement et 22 avions de chasse.

:::

25 JUILLET

LE BLOCUS DE L'ESPAGNE

LONDRES, 25. — On rapporte aujourd'hui que le gouvernement anglais a pris des mesures pour mettre fin aux expéditions de pétrole par voie de l'Espagne, aveuglant ainsi l'une des voies d'eau qui nuisaient le plus à l'éffieaeité du blocus.

* * *

EMBARGO AMERICAIN SUR LE PETROLE

WASHINGTON, 25. — Le gouvernement américain a prohibé toute exportation de pétrole en Espagne à bord de pétroliers américains. On tient de source fédérale de confianee, que ee geste indique un embargo virtuel contre les pétroles lubrifiants qui pourraient atteindre l'Allemagne ou l'Italie par l'entremise d'un intermédiaire.

* * *

M. Morgenthau, trésorier des Etats-Unis a dit que le gouvernement avait empêehé le départ de deux pétroliers pour l'Espagne parce que leurs cargaisons semblaient destinées à l'Allemagne et à l'Italie.

* * *

LE COULAGE DU "LANCASTER"

LONDRES, 25. — On apprend de source autorisée que 2,823 personnes manquent à l'appel à la suite de la perte du paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard-White Star, qui se trouvait à l'ancre au large de Saint-Nazaire, lors de l'évacuation des troupes anglaises de France.

* * *

TORPILLAGE DU "MEKNES"

LONDRES, 25. — Le premier lord de l'Amirauté, M. A. V. Alexander, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des communes qu'un torpilleur allemand a coulé hier soir le paquebot français "Meknès" de 6,127 tonnes, qui transportait 1,300 officiers et soldats que l'on rapatriait en France.

Quelques survivants débarqués dans un port anglais du sud-ouest ont exprimé l'opinion que le nombre des victimes dépasserait probablement 450.

* * *

LE COMMUNIQUE ALLEMAND

BERLIN, 25. — Voiei le texte du communiqué du haut eommandement allemand:

"Au cours d'une opération contre la eôte sud de l'Angleterre, un de nos torpilleurs légers rapides a eoulé par une torpille un navire marehand ennemi armé, de 18,000 tonnes, au sud de Portland.

"Les avions de chasse allemands, en dépit des conditions atmosphériques défavorables, ont attaqué les navires marchands dans la Manche, ainsi que sur la eôte ouest anglaise et les usines industrielles dans le sud-est de l'Angleterre et de l'Eeosse.

* * *

COMMUNIQUE ANGLAIS

LONDRES, 25. — Environ 80 avions allemands se sont précipités aujourd'hui contre un convoi de navires marehands au large de la côte sud-est de l'Angleterre, mais leurs bombes n'ont pas atteint les objectifs et les avions de chasse anglais les ont repoussés au-dela de la Manehe.

:::

26 JUILLET

RAIDS ITALIENS

ROME, 26. — Un communiqué du commandement supérieur annonce que les avions italiens ont bombardé Gibraltar avec sucès hier et sont retournés saufs à leur base. C'est le seeond raid italien sur Gibraltar. L'attaque a eu lieu de nuit.

Un avion anglais qui bombardait Derna, en Afrique du nord italienne, a été descendu.

* * *

28 AVIONS ALLEMANDS DESCENDUS

LONDRES, 26. — Vingt-huit avions de guerre allemands, appareils de bombardement et de combat, ont été descendus au-dessus de la mer ou du sol britannique dans les dernières 24 heures, annoncent les ministères de l'Aéronautique et de la Sécurité intérieure.

Cela porte à 213 le chiffre des avions annemis abattus au-dessus ou près du sol anglais depuis le début des raids massifs allemands, le 18 juin dernier.

* * *

11 NAVIRES COULES

LONDRES, 26. — La radio allemande prétend que les avions nazis ont coulé onze navires anglais hier dans la Manche.

* * *

EMBARGO VIRTUEL

LONDRES, 25. — On s'attend à Londres que les voyages des navires américains en Europe cessent, la semaine prochaine, par suite du bloeus anglais de tout le continent.

* * *

SALLE HISTORIQUE DE VERSAILLES

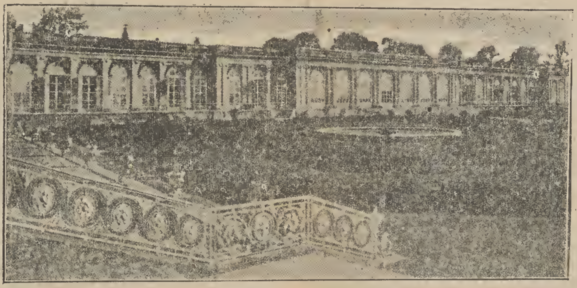

Le grand Trianon, qui vit la grande conférence de la paix entre les nations alliées et les peuples vaincus de l'Allemagne et de l'Autriche, à la suite de la guerre 1914-1918.

DANS LE PROCHE-ORIENT

LE CAIRE, Egypte, 26. — Le commandement du Proche-Orient de la "Royal Air Force" a annoncé la destruction partielle d'un important dépôt de munitions italien à Bardia et la destruction de quatre avions de chasse italiens au moins au cours de l'engagement qui a suivi l'attaque. Tous les avions de bombardement anglais sont rentrés à leur base.

Le communiqué de la "Royal Air Force" rapporte également une attaque contre Maeaa où l'on aurait détruit un hangar.

* * *

A ALEXANDRIE

ALEXANDRIE, Egypte, — Une alerte eontre les bombardements aériens s'est prolongée pendant une heure aujourd'hui à Alexandrie. On a entendu des avions et quelques explosions.

* * *

EN PALESTINE

JERUSALEM, — On apprend que le bombardement de la base anglaise de Haïfa, en Palestine, par les Italiens hier a fait 46 morts et 88 blessés chez les civils.

:o:

27 JUILLET

PRISONNIERS FRANCAIS RELACHES

BERNE. — La famine sévit en France, dans la partie que l'Allemagne occupe. Pour y parer les autorités nazies rendent la liberté à des centaines de milles prisonniers français qu'ils détenaient jusqu'ici et les envoient en territoire nonoccupé du pays.

* * *

22 PERTES DE VIE

LONDRES. — Les deux chalutiers anglais que l'ennemi a coulés, le Kingston Galena et la Rodino, ont entraîné dans les flots quelque 22 membres de leurs équipages respectifs.

* * *

LA R.A.F. SEME LES RUINES

LONDRES. — Cherbourg, St-Nazaire avec ses entrepôts de capacité approchant 143,000 tonnes, Nantes ont été systématiquement bombardés du haut des airs, des heures de temps, avec de très puissants explosifs. Des détonations formidables ont prouvé le suecès. De même a-t-on harcelé un convoi de ravitaillement le long de la côte norvégienne.

* * *

L'ARGENTINE SE RALLIE

LA HAVANE. — L'Argentine donne son assentiment à un plan proposé à toutes les républiques d'Amérique et tendant à empêcher toute possession d'Amérique de passer d'une puissance à une autre.

:::

29 JUILLET

DOUVRES SUBIT LE CHOC

LONDRES. — Le port de Douvres, le point sud-est le plus rapproché de la France, a subi le feu intense des escadrilles nazies. Grâce au travail de la R.A.F. qui les a repoussées, 13 avions allemands au moins ont été abattus, tandis qu'un seul avion anglais tombait vietime du raid.

* * *

TROIS AVIONS ITALIENS ABATTUS

CAIRE. — Un communiqué offieiel rapporte les expéditions conjointes d'unités anglaises et françaises de l'air contre les possessions italiennes d'Afrique. Trois avions italiens ont été descendus, trois autres détruits sur les champs d'aviation pendant que plusieurs autres subissaient de graves dommages.

* * *

UN DESTROYER COULE

LONDRES. — L'Amirauté annonce la perte du destroyer "Wren". Ce dernier était à patrouiller la mer quand une bombe lâchée par un avion ennemi l'atteignit à un point vulnérable. Cette unité de la flotte ne jaugeait que 1,120 tonnes.

* * *

BOMBARDEMENT CONTINUEL ET TERRE ENNEMIE

LONDRES — La R. A. F. continue chaque jour son feu destructeur contre les objectifs militaires de la puissance nazie. En Allemagne, en Hollande, en Franee, partout réservoirs à essence, entrepôts, aérodromes furent bombardés. La fumée qui montait des réservoirs de Cherbourg indiquait qu'on avait frappé juste.

* * *

LA RUSSIE MONTRE LES DENTS

MOSCOU. — De la Roumanie la Russie réclama tout le roulant des lignes de chemin de fer retiré, prétend-elle, de la Bessarabie lors de la retraite des troupes roumaines.

* * *

LA CHINE REFUSE CETTE PAIX

HONG-KONG. — Des sources qui communiquent avec le gouvernement de Chungking, nous apprenons que la Chine vient de rejeter les propositions de paix du Japon. Il s'agissait d'une entente mutuelle aux dépens des puissances étrangères ayant leurs intérêts en ces lieux.

* * *

LA ROUMANIE MENACEE DE REPRAISAILLES

LONDRES. — L'Angleterre, après avoir saisi trois navires roumains dans les eaux égyptiennes, a laissé entendre que la politique de la Roumanie en faveur des puissances ennemies délivrait la Grande-Bretagne de ses engagements envers le pays du roi Carol et qu'on pouvait s'attendre à des représailles, surtout au blocus complet de la mer.

:::

Inauguration de l'école d'avion à Prince-Albert

M. PATTERSON PRESIDE A L'OUVERTURE OFFICIELLE DE CETTE ECOLE

"Les aviateurs sont des défenseurs de notre liberté".

En présence de plusieurs milliers de spectateurs, venus de différentes régions de la province, M. W. J. Patterson, premier ministre de la Saskatchewan, inaugura officiellement l'Ecole d'avion No. 6 pour l'entraînement, instituée d'après le plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.

M. Patterson déclara que les aviateurs étaient les défenseurs de notre liberté et ajouta que la supériorité dans l'air dépendra du succès du plan d'entraînement de l'Empire britannique. "Hommes pour hommes, dit-il, nous sommes supérieurs aux Allemands. Mais il nous faut la supériorité dans le nombre des avions et des pilotes".

:::

Le général de Gaulle

LONDRES, — Le général Charles de Gaulle a déclaré, au cours d'une entrevue aux journaux, qu'il entend former un eorps militaire et non un corps politique. "Il n'y a qu'une France, dit-il. La Légion française n'a aucunement l'intention d'établir un nouveau gouvernement. Elle doit être un instrument mobile, perfectionné, représentant la France libre effieacement autant que symboliquement, combattant aux côtés de ses alliés, la Grande-Bretagne et les Dominions, pour le triomphe de la Grande-Bretagne et la libération de la patrie".

Le général de Gaulle a ajouté que la peur règne en France et que l'armistice a été eonclu dans des conditions anormales, que le peuple n'a été ni informé ni consulté. Il a critiqué la doctrine du général Weygand et de l'état-major, qui n'ont pas su entraîner l'armée en prévision d'une guerre de mouvement conduite par des unités motorisées.

:::

LE GOUVERNEMENT BELGE

LONDRES. — Le gouvernement belge, excepté deux ministres, serait dans un coin de France non occupé par les Allemands, d'après ce que le sous-seerétaire Butler a dit en Chambre des communes.

:::

AUX MAINS DES ALLEMANDS

BERLIN, — La Gestapo aurait mis la main sur Otto Strasser et sur Herschel Grynszpan en territoire français.

Strasser, adversaire du nazisme, s'était exilé en France et avait publié l'ouvrage "Hitler et moi". La Gestapo l'aceuse d'avoir organisé l'attentat de Munich eontre Hitler. Grynszpan est ee jeune Juif polonais qui a tué le secrétaire d'ambassade allemande Ernst von Rath, à Paris, en 1938.

:::

PERTES MARITIMES

LONDRES. — L'Amirauté annonce que, depuis la guerre, l'Angleterre a perdu un cuirassé, deux porte-avions, trois eroiseurs, quatre croiseurs marchands armés, 26 destroyers, 11 sous-marins, 11 navires plus petits et 61 navires auxiliaires.

:::

POUR LA PROTECTION DES CIVILS

LONDRES, — Sir John Anderson, ministre de la sécurité intérieure d'Angleterre, a déclaré qu'on avait distribué 60,000,000 de masques à gaz, et donné 350,000,000 de sacs de sable et 1,500,000 vêtements imperméables et 3,000,000 de casques d'acier, ainsi que des pompes, des pelles, etc.

:::

LIBERTE DE PAROLE

LONDRES, — Le permier ministre Churchill a redonné à la nation britannique, son ancien droit de parler librement en annonçant aux Communes la revision de toutes les sentences prononcées pour "des paroles imprudentes".

:::

LA 1ERE PLACE AU PAYSAN FRANCAIS

VICHY, Franec, — Le ministre de l'Agriculture dans le cabinet du maréchal Pétain, M. Pierre Caziot, vient de lancer une eampagne pour assurer la première place aux paysans dans l'économie nationale française.

LES RUSSES FORTIFIENT UNE ILE DU DETROIT DE BERING

SEATTLE, Etat de Washington. Des gardes-eôtes affirment que des résidents du détroit de Béring ont fait connaître que les Russes se livrent à des activités militaires dont on ne connaît pas encore la portée sur une île située près des côtes de l'Amérique.

Des officiers disent que des Blancs et des Esquimaux de la petite île américaine Diomède ont observé une aetivité militaire intense sur la Grande île Diomède, une possession russe, de l'autre côté d'un petit détroit. Un détaehement de vingt soldats russes a été vu, à l'aide de lunettes d'approche, sur la Grande île Diomède où l'on est à construire un hangar pour avions. On rapporte que plusieurs sous-marins mouilleraient dans les eaux du détroit de Béring.

:::

ENTREPRISE ANGLAISE CONFISQUEE

BUCAREST, — Le gouvernement roumain a confisqué les biens de la société Astra-Romanc, filiale de la "Royal Dutch Shell", la plus importante entreprise anglaise d'exploitation du pétrole en Roumanie.

:o:

WASHINGTON RECONNAIT LE REGIME PETAIN

COMME L'ANCIEN GOUVERNEMENT FRANCAIS

HYDE PARK, N.Y., — Le président Roosevelt et M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis en Franee, ont discuté, de la France et de sa situation future, après que M. Bullitt eût déclaré qu'il n'avait été aucunement question de la reconnaissanee, par le gouvernement des Etats-Unis, du gouvernement constitué en France par le maréchal Pétain, selon des données totalitaires.

Les relations de Washington avec ce nouveau régime sont exactement les mêmes qu'avec l'ancien gouvernement français, a déclaré M. Bullitt, avant la reprise de sa eonférence avec le président.

:::

ON NE VEUT PAS DE "MILLIONNAIRES DE GUERRE" AUX E.-U.

WASHINGTON, — Les experts de la taxe d'administration des Etats-Unis ont élaboré le projet préliminaire d'un bill destiné à prévenir la formation de "millionnaires de guerre".

Il s'agit d'une taxe "sur les excès de profits" imposée sur le "surplus du revenus".

:::

LA POPULATION AGRICOLE DES ETATS-UNIS

WASHINGTON, — Le département de l'Agrieulture de Washington estime que la population agricole des Etats-Unis, le 1er janvier dernier, était de 32,245,000 personnes. Depuis vingt-quatre ans les Etats-Unis n'ont jamais compté une population agricole aussi nombreuse.

:::

L'ENREGISTREMENT AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, — Le comité militaire du Sénat a approuvé le bill amendé relatif à l'enregistrement national. Ce bill pourvoit à plusieurs choses:

1. — l'enregistrement de tous les hommes de 18 à 64 ans.
2. — la eonscription de 1,500,000 hommes de 21 à 30 ans à eompter du 1er octobre prochain. (Il y a environ 11,500,000 hommes de cet âge).
3. — un entraînement militaire d'un an pour ceux qui seront ehoisis.
4. — solde égale aux plus bas salaires de l'armée régulière, minimum de $21 par mois.

COMMANDES POUR $57,000,000

OTTAWA. — Suivant une déclaration de M. C.-D. Howe, ministre des Munitions et des Approvisionnements, les commandes que l'on a placées pour des obus et pour des manufactures d'obus au Canada, s'élèvent maintenant à quelque $57,000,000. De cette somme, environ $12,000,000 seront affeetés à l'outillage ou à l'agrandissement des usines.

:::

CONSTRUCTION DE DOUZE USINES DE MUNITIONS

OTTAWA. — L'hon. Howe, ministre des Munitions a annoncé la construetion immédiate de douze usines de munitions, d'un coût total de $19 millions.

Ceci s'ajoute aux 11 millions de l'usine qui doit manufacturer des produits chimiques pour faire des explosifs.

:::

LE SALAIRE DES FONCTIONNAIRES

OTTAWA. — Le total des traitements des fonctionnaires fédéraux n'a cessé d'augmenter depuis trois ans: or il s'élèvera cette année à $97,118,453; il a été, l'an dernier, de $91,728,865 et l'année précédente, de $88,344,026. On comptait, au 1er juillet, 7,577 employés civils permanents et 6,466 temporaires à Ottawa contre 23,723 permanents et 12,017 temporaires dans les diverses parties du Canada.

Itinéraire de la Tournée du "Patriote"

REGIONS DU NORD

31 — Delmas

AOUT

1 — St-Hippolyte

2 — Jack Fish

3 — Butte-du-Paradis

5 — Spiritwood

6 — Laventure

7 — Léoville

8 — Shell River

9 — Debden

Nouveau feuilleton du "Patriote"

Le Nouveau Docteur

par JULES PRAVIEUX.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

— VI —

L'abbé Tharot avait écouté, gravement, et sans l'interrompre, Mme Chanteau. Lorsqu'elle eut clos ses révélations par des soupirs et des lamentations, le doyen prit la parole:

— Madame, fit-il, je comprends vos inquiétudes, je m'y associe, mais comme je suis autorisé à penser (il appuya sur ces mots) que M. le docteur Bravières a pour Mlle Françoise une sympathie... très vive, comme son plus grand désir, je le sais, serait de l'épouser...

— Et dire, fit Mme Chanteau hochant la tête, que ce mariage serait notre bonheur à tous!

— Puisqu'il en est ainsi, reprit l'abbé Tharot, puisque les deux jeunes gens ont de l'intérêt l'un pour l'autre, puisqu'ils sont dignes l'un de l'autre, ne pensez-vous pas que le plus sûr moyen pour mettre les choses au mieux serait de les marier?

— Je le souhaite plus que personne, dit Mme Chanteau, mais...

— Ne pensez-vous pas, poursuivit le doyen, qu'une démarche de ma part auprès du docteur Chanteau aurait des chances de succès? Si j'allais à lui simplement pour lui dire toute la vérité?

— Oh! monsieur, fit Mme Chanteau joignant les mains, et avec une expression de terreur dans les yeux, je vous en supplie, ne faites pas cela! Non, non, je connais mon mari, il est bon, très bon, mais je sais son aversion pour M. Bravières: il s'emporterait, serait capable de vous chasser! De grâce, monsieur le curé, ne vous exposez pas à cet affront! Je ne m'en consolerais jamais!

— Madame, dit le prêtre, je ferai selon votre volonté.... mais qu'attendez-vous de moi?

— Il est un sujet, dit Mme Chanteau, que je ne me sens pas le courage d'aborder avec ma fille. Vous seul, monsieur le doyen, pouvez le faire à ma place. Je vous demanderai d'interroger Françoise pour connaître la cause de sa tristesse de tenter de savoir si vraiment elle est éprise du docteur Bravières. Je le crois, mais je n'en pas sûre. Je ne puis vivre dans cette incertitude Non, non, c'est trop terrible! Elle souffre, la pauvre enfant, elle s'étiole, son état s'aggravera... Si poursuivit Mme Chanteau, avec une énergie qui ne lui était pas ordinaire, j'acquiers la certitude que ma petite Françoise souffre... pour ce que vous savez, rien ne m'arrêtera. Je m'exposerai à tout, j'affronterai tout, et c'est moi-même qui dirai à mon mari: "Françoise aime le docteur Bravières qui veut la demander en mariage! Si tu t'entêtes, ta fille en mourra!"

Mme Chanteau éclata en sanglots Le doyen, d'une voix apitoyée, l'exhorta au courage, à la résignation, à la soumission aux volontés de Dieu puis, lorsqu'il vit que la crise de larmes s'était calmée:

— Madame, dit-il, vous n'aurez pas en vain compté sur moi. La tâche que vous me confiez est singulièrement délicate: je ne me déroberai point. Demain matin, veuillez donc prier Mlle Françoise de venir me parler à la salle des catéchismes après ma messe.

— Monsieur le doyen, dit Mme Chanteau en se levant, nous assisterons demain matin à votre messe que vous devez dire précisément pour nos défunts, et lorsqu'elle sera finie, Françoise ira vous trouver.

Mme Chanteau quitta le presbytère, l'âme un peu réconfortée, après s'être essuyé les yeux avec son mouchoir et avoir rabattu sa voilette sur sa figure.

Mme Courotte qui, de sa fenêtre n'avait pas cessé de guetter la sortie de Mme Chanteau, la signala aussitôt à son mari:

— La voilà! la voilà! cria-t-elle.. Elle est restée trente-cinq minutes ajouta-t-elle en regardant la pendule de la cheminée.

— Trente-cinq minutes, fit M Courotte, qu'est-ce qu'ils ont bien pu se dire tout ce temps-là?

Comme Mme Chanteau passait sous la fenêtre, M. Courotte fit une remarque:

— Tiens! elle a les yeux rouges! dit-il sans émoi, l'air alléché (cet âge est sans pitié, a dit La Fontaine parlant d'enfants beaucoup plus jeunes).

— C'est ma foi vrai! confirma Mme Courotte. Si elle a pleuré, c'est peut-être bien que...

Et les époux Courotte recommencèrent leur petit jeu des suppositions qui aidait ces doux vieillards à attendre tranquillement l'éternité.

Lorsque, le lendemain matin, Françoise Chanteau, vêtue d'un long manteau de velours, un petit sac de cuir à la main, pénétra dans la salle des catéchismes, elle trouva l'abbé Tharot qui l'attendait debout vers la cheminée où flambait un feu de bois.

— Alors mon enfant, dit le prêtre, avec une bonhomie toute paternelle, nous nous permettons s'être souffrante?

— Oh! un peu, fit Françoise, maman a dû exagérer!

— J'aime à le croire, reprit le doyen... Allons, voyons, mon enfant, poursuivit-il, regardant la jeune fille dans les yeux, votre santé physique ne serait pas influencée par votre état moral, par des chagrins? Auriez-vous des ennuis, des contrariétés?

— Quelques contrariétés, fit Françoise.

— Avez-vous confiance en moi?

— Une confiance entière, monsieur le doyen.

— Alors, pourriez-vous me les faire connaître vos ennuis, vos contrariétés?

Françoise baissa la tête et parut hésitante:

— Monsieur le doyen, dit-elle c'est maman qui vous a prié de m'appeler, je l'ai deviné sans peine. Elle est inquiète: vous pouvez la rassurer, je ne suis point en danger... Je voudrais bien vous dire toute la vérité, mais j'éprouve quelque embarass à le faire. Si vous m'interrogiez, je vous répondrais franchement.

— A toutes mes questions?

— A toutes vos questions.

— Eh bien, fit l'abbé Tharot résolu cette fois à brûler ses vaisseaux, quelle impression vous causerait la nouvelle que le docteur Bravières vient d'être victime d'un accident d'automobile?

Françoise releva la tête.

— M. Bravières... M. Bravières victime d'un accident, balbutia-t-elle, tandis que sa figure, dont le froid de décembre avait ravivé les couleurs, devenait d'une extrême pâleur et que ses yeux s'emplissaient de larmes... Il est mort? ajouta-t-elle d'un ton d'angoisse.

— Mais, mon enfant, s'écria le doyen, c'était une simple hypothèse que je faisais là! M. Bravières est heureusement, en parfaite santé mais votre émoi a répondu pour vous à la question que j'allais vous poser. Vous avez, vous ne pouvez le nier, de la sympathie pour M. le docteur Bravières?

— Une très grande sympathie, fit Françoise qui s'était remise de son trouble.

— Et si le docteur Bravières vous demandait en mariage à M. votre père, pour votre part, vous accepteriez?

— J'accepterais avec d'autant plus d'empressement, dit résolument la jeune fille, que si je n'épouse pas M. Bravières, je ne me marierai jamais, jamais. On peut ne pas me permettre de l'épouser; on n'a pas le droit de m'obliger à me marier, si je m'y refuse!

— Mais enfin, mon enfant, dit l'abbé Tharot, cette sympathie pour M. Bravières est née bien soudainement! Vous le connaissez à peine. Ne craignez-vous par d'avoir cédé à un enthousiasme irréfléchi... et éphémère, de vous faire illusion à vous-même sur vos propres sentiments? Cet attrait si grand ne faiblira-t-il pas? Vous avez dû réfléchir, faire appel à votre raison avant de prendre avec vous-même un engagement aussi grave. Etes-vous bien sûre de votre coeur, mon enfant? Bien sûre qu'il ne changera pas? Bien sûre que vous êtes dans le vrai en vous croyant liée à ce jeune homme par un attachement qui ne doit jamais faiblir? Pour vous arrêter à une résolution aussi ferme que me paraît aujourd'hui la vôtre, il vous a fallu des preuves, une certitude, un critérium... Où donc est votre critérium, mon enfant?

— Mon critérium... mon critérium, fit Françoise visiblement embarrassée, je... on invente, tous les jours, tant de nouveaux objets de toilette que je ne les connais pas tous! Il y a deux mois que je n'ai pas lu de journal de modes. En tout cas, je n'ai pas de critérium dans mon sac!

L'abbé Tharot ne put réprimer un sourire:

— C'est moi qui m'exprime mal. fit-il, excusez-moi: l'habitude de converser entre ecclésiastiques... Le critérium n'est pas ce que vous pensez, c'est la preuve extérieure, le signe de la certitude. Quelle preuve avez-vous donc que vous ne vous abusez point sur votre propre coeur?

Comme Françoise ne répondait pas, l'abbé Tharot reprit:

— Enfin, pourquoi vous êtes-vous attachée si vite et si fort à M. le docteur Bravières?

— Je me suis attachée à lui, dit Françoise, parce que... parce que c'était lui!

— Je comprends, je comprends, fit le doyen. Et vous croyez que vous persisterez toujours dans cet attachement?

— J'en suis sûre, répondit la jeune fille.

— Je comprends, je comprends, répéta l'abbé Tharot devenu songeur.

Il y eut un silence pendant lequel le doyen chercha quelles paroles il devait dire. Il s'arracha à ses pensées:

— Mon enfant, fit-il d'une voix très douce où passait toute la bonté de son âme, je sais maintenant ce qu'il m'importait de connaître... Ayez confiance, demandez à Dieu qu'il vous donne la paix: vous méritiez d'être heureuse, Dieu vous entendra... Me promettez-vous d'obéir toujours à votre excellent père. de respecter ses décisions?

— Je promets de ne point lui désobéir, dit Françoise, à moins qu'il ne m'oblige à...

Le doyen ne la laissa pas achever sa phrase:

— Allez, mon enfant dit-il, je prierai pour vous.

Lorsque Françoise eut quitté la salle des catéchismes, l'abbé Tharot, dit se parlant à lui-même: "Cette pauvre Françoise me promet d'obéir toujours à son père, à moins que!... Elle me rappelle cette enfant à qui sa mère apprenait à prier et qui, arrivée à ce passage: "Mon Dieu, je vous abandonne tout ce que je possède", s'arrêtait tout à coup et murmurait: "Excepté mon petit lapin." Je crois bien que notre Françoise a réservé elle aussi son petit lapin!"

L'abbé Tharot se prit à marcher à grands pas dans la salle des catéchismes, réfléchissant à l'aveu de Françoise, se demandant ce qu'il pouvait, ce qu'il devait faire en face d'une situation qui se présentait à lui pour la première fois. Ah! comme il eût été plus à l'aise aux prises avec le plus subtil, le plus épineux des cas de conscience! Il ne pouvait plus se faire d'illusions: l'évidence était là. Mme Poncet, si romanesque, si imaginative qu'elle fût, avait prédit ce qui arrivait: l'amour, ce mauvaise paroissien d'amour, était venu se mêler de ce qui le regardait un peu, c'était vrai mais de ce qu'il ne saurait que compliquer, aggraver. Pierre Bravières et Françoise Chanteau s'aimaient. L'abbé Tharot n'en pouvait plus douter, mais cette certitude, loin d'éclairer l'horizon de ses pensées ne faisait que l'assombrir: "Nous sommes dans une impasse, répétait-il, pas d'issue, pas d'issue!" Quel que chemin qu'on pût prendre pour en sortir, on se heurtait à l'indestructible entêtement du docteur Chanteau.

Et ce qui augmentait encore le perplexités de l'abbé Tharot, ce qui avivait son désir de les voir cesser, c'était de se dire qu'à Brenay on commençait à jaser et que ses paroissiens mêlaient le nom de leur curé à ces commérages. Mme Poncet n'avait-elle pas commis l'imprudence, le lendemain du lunch, de demander à ses invitées de la veille de garder la discrétion sur ce qu'elles y avaient vu "pour ne point, disait-elle, éveiller les susceptibilités du docteur Chanteau". Le secret était si lourd à porter pour ces faibles femmes qu'elles le déposèrent par petits morceaux dans les premières paires d'oreilles qui s'offrirent.

Et maintenant, tout le monde savait, excepté le docteur Chanteau — mais combien de temps durerait cette ignorance? — que le jeune Bravières et que la jeune Françoise parassaient joliment se "convenir" et rêvaient de s'épouser.

Mme Legros et Mme Rozoir, accrochées à l'espoir que jamais le docteur Chanteau ne consentirait à ce mariage, continuaient à accabler le doyen de leurs générosités, pour le gagner à leurs projets. Comme l'abbé Tharot, au risque de les froisser, leur avait signifié qu'il n'accepterait aucun cadeau, Mme Rozoir avait fait don à l'église d'une lampe d'autel: Mme Legros avait répliqué en offrant un lustre. Leur rivalité qui, au début, se parait de formes hypocrites, était devenue de l'hostilité ouverte, acharnée. La guerre des "Deux-Rosses", comme disait l'abbé Maillange, était dans sa phase aiguë. Sans oser avouer la raison de leur animosité (la conquête d'un gendre), elles couraient par la ville, cherchant à mêler tout le monde à leur brouille, mentant, intrigaillant, colportant des "on m'a dit" perfides, des ragots empoisonnés pour compromettre la famille qu'ils atteignaient et la lier à leurs rancunes, passant dans les maisons la bouche chargée d'âpres paroles, de récriminations fielleuses l'une contre l'autre. La veuve Legros entrait dans les salons de Brenay comme un courant d'air glacé, y apportait des miasmes de haine, des germes de discorde, y laissait en partant l'humidité de sa noire tristesse.

Aussi, Brenay était-il maintenant divisé en deux camps, le camp Rozoir où Berthe et Yvonne formaient l'état-major, le camp Legros où le notaire Noncourt — celui qui n'ignorait pas que les honoraires sont en proportion du chiffre dotal — avait le grade de général. Dans les maisons bourgeoises de la rue de la Tour, des colères flambaient: il y avait des tempêtes sous plus d'un chignon. Celles de ces dames qui avaient des relations dans les deux camps voyaient avec terreur arriver "leur jour" où elles réunissaient leurs amies autour d'une tasse de thé avec gâteaux secs et petites serviettes brodées, "comme à Paris, ma chère"! Elles étaient obligées d'accueillir dans leur salon des personnes qui semblaient avoir autant de plaisir à se trouver ensemble qu'à mettre le pied dans un nid de vipères; la maîtresse de maison avait devant elle, séparées seulement par la table à thé, des madames qui se hérissaient comme des poules sous la pluie, qui cachaient sous un air froid, pincé, sous des mines allongées, une furieuse envie de s'entr'arracher la perruque ou les faux cheveux, et qui se fusillaient laissé enrégimenter par leur femme dans l'un des deux camps Legros ou Rozoir; les autres, qui chaque soir jouaient ensemble à la manille, au poker ou qui avaient loué des chasses en commun dans les environs, voulaient garder des amitiés si utiles à leurs distractions et s'obstinaient dans une neutralité nuancée d'ironie: "histoires de femmes", disaient-ils. Peut-être, pensaient-ils que c'était déjà bien assez d'avoir épousé celle qui était leur femme, sans épouser encore ses querelles, et que trop épouser nuit. Hélas! ils devaient affronter les reproches, les rappels à la solidarité conjugale, les "scènes" d'où leur prestige de chef, de souverain, sortait toujours un peu diminué.

"La guerre civile est dans ma paroisse, se répétait l'abbé Tharot, tout en marchant dans la salle des catéchismes. Et j'ai ma part de responsabilités dans cet état de choses! Si je n'étais pas allé trouver Mme Poncet..."

Il ne pouvait rien ignorer de tout ce qui disait à Brenay: Le docteur Bravières venait presque chaque jour trouver l'abbé Tharot et se réchauffer le coeur dans l'affection du doyen. Le jeune médecin, à qui sa profession donnait accès dans les familles des deux camps ennemis, connaissait tous les incidents de la lutte, tous les bruits vrais ou faux qui circulaient en ville, et il les rapportait au doyen. Depuis longtemps, Pierre Bravières avait vu clair dans les manigances ténébreuses de Mme Rozoir et de Mme Legros, et, sans fatuité, il avait compris qu'il était l'enjeu de la bataille. Bien que l'heure fût plutôt sombre pour lui, bien que la pensée de ce qu'il adviendrait de son amour l'obsédât comme une angoisse, il était tenté de s'amuser au spectacle de cette guerre de femmes. La vie serait vraiment trop triste parfois, si des acteurs bénévoles, les orgueilleux, les hypocrites, les cupides, les jaloux, ne se donnaient la peine de jouer pour nous la comédie. Celle où, sous les yeux, Mme Rozoir et Mme Legros tenaient le premier rôle avec leur troupe de partisans enjuponnés, était vraiment trop drôle pour que Pierre n'y prît pas quelquefois sa part de plaisir, mais il retombait vite dans ses inquiétudes et se remettait à interroger l'avenir. A chacune des visites qu'il faisait à l'abbé Tharot, c'était la même phrase qui revenait comme un refrain:

— Mais enfin, monsieur le doyen, voyez-vous une issue?

— D'issue, je n'en vois pas, répondait toujours l'abbé Tharot, c'est ce qui me rend si malheureux!

Lorsque, midi venu, les catéchismes terminés, le curé de Brenay s'assit pour le déjeuner en face de son vicaire, il paraissait soucieux, absorbé. Sans mot dire, il déplia sa serviette, et, toujours silencieux, l'air absent, se mit à découper le rôti de veau qu'Annette avait placé sur la table en déclarant:

— Je me suis encore attrapée, ce matin, avec la bouchère; si on la laissait faire, cette femme-là, elle nous donnerait rien que des os! Je lui ai dit qu'on n'était pas des chiens, après tout!

— La vérité a parlé par votre bouche, Annette, fit l'abbé Monié.

A l'encontre de son curé qui était lui, un méditatif, qui, s'il avait quelque ennui de ministère, ou si la solution d'un cas de conscience le préoccupait, s'enfermait en lui-même, le vicaire de Brenay n'avait aucun goût pour les repas arrosés de silence où l'on a trop le loisir de penser à ce que l'on mange. Sa jeunesse, — il avait vingt-six ans, — sa nature expansive qui aimait à s'extérioriser, s'accordait mal de cette abstinence de paroles à laquelle le condamnait parfois son curé. Homme d'oeuvres avant tout, l'abbé Monié avait fondé un syndicat agricole, dirigeait un patronage, allait voir ses malades en motocyclette, était un zélé d'action sociale, et portait beaucoup moins d'intérêt que son curé aux subtilités de la casuistique.

(A suivre)

Comme on a pu le voir, les élections mexicaines furent particulièrement bruyantes; tout semble aujourd'hui parfaitement rentré dans l'ordre et les passions calmées. Un correspondant, qui se trouve à Mexico, nous a envoyé ces photos prises au cours de la campagne électorale. En haut, à gauche, un groupe de manifestants sur la place de la Cathédrale de Mexico, que l'on voit dans le fond à droite; en haut, à droite, on peut voir que les aviateurs eux-mêmes ont pris part à la campagne; en bas, à gauche; le puissant groupement ouvrier, la Confédération des Travailleurs Mexicains, qui appuyait Camacho; à gauche, un groupe de jeunes filles prenant part à cette manifestation. Notons que le tout se déroule dans l'ordre le plus parfait et que si parfois les Mexicains s'échauffent un peu plus que nous, gens du nord, ils savent aussi s'astreindre à la plus rigoureuse des disciplines.

BILLET DE JOSETTE

Une précieuse faculté

Parmi les facultés que Dieu a mises dans le cerveau de l'homme, l'une des plus merveilleuses est bien la mémoire, cette chose étonnante qui nous rappelle un fait, une date, un nom qu'on avait oubliés, et qui, soudainement, par quelque prodige mystérieux, surgissent à la mémoire.

Que de temps perdu dans la vie à ne penser à rien ou à des futilités qui équivalent aussi à rien.

En faisant un usage judicieux de la mémoire, on découvrirait mille moyens d'orner l'intelligence. Par exemple, tout en vaquant aux occupations ménagères, on pourrait facilement passer en revue le volume que l'on vient de lire, en détacher les points principaux et les pensées qui nous le gravera dans la mémoire. Faire de même au sujet d'une belle conférence à laquelle on a assisté d'un sermon dominical dont on veut tirer profit.

Ce sera en quelque sorte prolonger ou revivre la puissance qu'on a eu en lisant, ou en écoutant conférencier ou prédicateur.

Qui n'a jamais rencontré certaines personnes qui semblent avoir peur de rester seules en face de leur pensée? Il leur faut vivre constamment dans le bruit, l'agitation, et elles semblent communiquer à ceux qui les approchent, une sensation d'énervement contagieux; leur babil étourdissant est aussi superficiel que leurs idées; rien de sérieux ne semble loger dans ces cerveaux-là. Auprès d'autres, au contraire, on ressent une douce impression de paix, de tranquillité reposante, et leurs paroles valent la peine d'être écoutées et souvent même retenues; elles ne parlent pas pour ne rien dire.

Evidemment, comme en toutes choses, Dieu nous a mesuré inégalement l'intelligence. Mais, même si on ne figure pas au nombre des esprits supérieurement doués, on peut toujours développer les aptitudes, les talents qu'Il a mis en germe en nous, par l'étude, et en cultivant le sens d'observation. Il y a tant de choses autour de nous que nous ne voyons pas et qui aideraient à notre culture, si nous voulions nous arrêter à les regarder et à les étudier: les paysages, les insectes, les plantes, les oiseaux, les fleurs, etc.

Vous avez remarqué que certains enfants sont questionneurs. C'est de bon augure, et on devrait toujours trouver une réponse appropriée et satisfaisante à leur curiosité. Si ce besoin de savoir, d'apprendre, se prolongeait toujours en grandissant, se poursuivait toute la vie, quelle richesse incalculable s'accumulerait dans notre mémoire!

"Per aspera ad astra". Bien peu atteignent jusqu'aux astres. Mais on peut toujours essayer d'en prendre la route, s'orienter de ce côté-là. Le travail et la volonté sont de puissants leviers pour nous soulever du terre-à-terre.

Efforçons-nous de chasser de la mémoire ce que les années ont pu y accumuler de désagréable: rancoeur, amertume, haine, pour ne nous souvenir que des choses riantes et aimables: bonté, services reçus et rendus, amitié, jours ensoleillés de la vie...

"La mémoire est la lampe du soir de la vie", a dit Lamartine. Faisons en sorte que les rayons lumineux de cette lampe ne se projettent que sur des visions de beauté, de douceur et de joie.

Josette Raymond.

—:o:—

Tribune-libre

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Patriote" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

PITIE ET BONS SENS

Chaque année, depuis six ans, nous avons, au Club Canadien, une douzaine d'étudiantes de l'Ecole Normale, qui nous laissent, au terme de leur année, pour aller enseigner. Il est bien naturel que nous soyons intéressés à elles après leur départ. La plupart d'entre elles, avec un sens religieux et patriotique qui les honore, acceptent de préférence une école bilingue. Plusieurs s'en repentent plus tard, et je serais près de dire avec raison. J'ai, dans mes filières, des "tranches de vie" pas élogieuses du tout pour nos compatriotes commissaires d'école.

On exige d'une maîtresse qu'elle enseigne une heure et demie de plus catéchisme et français — mais on oublie de payer le $100 ou le $150.00 de plus que reclame le simple bon sens — la justice aussi. Est-ce que ces messieurs consentiraient à travailler pour rien par patriotisme ou par piété?

Il y a aussi la question de coopération. L'opinion de celles qui ont fait l'expérience des deux, veut qu'il soit souvent plus facile et plus agréable d'avoir à "manoeuvrer" avec une commission scolaire noncatholique! Pour illustrer ce fait je sais des cas qui frisent simplement la cruauté.

Il y a encore l'ingérence. La pédagogie est une science en progrès tout comme l'agriculture. Pourtant il se voit des bons hommes qui, du haut de leur ignorance, condamnent une méthode nouvelle avant d'en connaître les résultats.

On pourrait encore ajouter les "péchés du district". — Souvent l'institutrice suffoque dans une atmasphère faite de sévérité et d'exigence: elle n'a pas le droit de choisir ses amis, ses sorties. Tous ses mouvements sont observés, jugés.

Viennent les fêtes scolaires, son temps, son argent y passent sans qu'on songe à l'aider, ni même à la remercier.

Cette lettre-ouverte aux commissaires des écoles "bilingues" catholiques ne contient que quelques-unes des invocations, des litanies de mes filières — Après chacune on peut mettre avec raison: "Seigneur, ayez pitié d'eux".

Si nos gens essayaient de voir, dans l'institutrice de leur district, leur propre jeune fille, ils deviendraient paternels, indulgents, coopérateurs. — Pourquoi pas, alors?

Devons-nous punir une jeune fille parce qu'elle veut faire rayonner autour d'elle sa religion et son patriotisme?

Lucien Demers, Ptre-curé.
Saskatoon.

PERIODIQUE SLOVAQUE INTERDIT AU CANADA

OTTAWA, — Le gouvernement fédéral vient d'interdire la publication au Canada du périodique slovaque "Hlas L'Udu"; qui était imprimé à Toronto. L'interdiction qui frappe cette feuille, a été ordonnée en vertu des règlements de la défense du Canada.

—:o:—

Revue Dominicaine

SOMMAIRE DE JUILLET-AOUT 1940

M. Léon Lortie: Considérations sur l'enseignement des sciences physiques — 1.

R. P. Gabriel-M. Lussier. O.P.: De la composition française.

R. P. Albert-M. Richer, O.P.: La prière pour la victoire des pays défenseurs de l'ordre et du droit.

Le sens des Faits: La feuille de route d'un Missionnaire, par T. R. P. Mannès Marion, O. P. — Enfants réfugiés, par Mme Rinfret — Projections: Propagande aux portes — Hommages, par Criticus.

L'Esprit des Livres: Simon-Prado: Praelectiones Biblicae. Vetus Testamentum (Y.-M. F.) Garrison: The Pshchology of Exceptional Children (N. M.) Villeneuve: Le Saint Baptême. Eléments sacramentels (A.P.) Gauvreau: Artisans du Québec (A. P. Desmarais: L'amour et les Chrétiens (M.-A. L.)) Comtesse de Dampierre: Espaces (G. T.).

—:o:—

IL Y A 127 CHAPELAINS DANS L'ARMEE CANADIENNE

OTTAWA. — Un rapport déposé à la Chambre des Communes, indique qu'il y a 127 chapelains, dans l'armée canadienne, dont 5 sont attachés exclusivement à la marine et 19 à l'aviation. Les aumôniers de l'armée et de la marine se répartissent comme suit par dénominations religieuses: catholiques, 50; anglicans, 37; Eglise unie, 23; presbytériens, 12; Baptistes, 5. On compte dans l'aviation, 8 chapelaines catholiques, 6 anglicanes, 3 de l'Eglise unie, 1 presbytérien et 1 baptiste.

DEPOTS D'EPARGNE ET PRETS COURANT

OTTAWA, — Les dépôts d'épargne dans les banques canadiennes à charte au 31 mai dernier s'élevaient à $1,643,024,405 contre $1,671,583,370 au 30 avril et $1,678,363,561 au 31 mai de l'an dernier. C'est ce que révèle le rapport mensuel publié par le ministère des Finances.

Les billets en circulation se chiffraient par $94,299,428 contre $89,171,887 et $90,285,557 et les prêts à vue au Canada se totalisaient à $44,393,051 contre $54,028,547 et $55,120,863. Les prêts courants au Canada étaient de $937,950,070 contre $934,261,407 et $821,545,250.

LE PRIX DU PAIN

OTTAWA. — "Les boulangers canadiens ne seraient pas justifiables de se concerter pour augmenter le prix du pain en dépit de la hausse de 15 cents le boisseau sur le blé."

Voilà ce qu'a déclaré, M. Hector B. McKinnon, président de la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre.

PETIT COURRIER D'EUROPE

ANGLETERRE

L'avion contre le croiseur

PORTSMOUTH. — Cette guerre, au dire de l'Allemagne et de l'Italie, devait démontrer l'incontestable supériorité de l'avion sur le croiseur de bataille. Les deux exemples les plus probants du contraire nous ont été fournis au cours d'engagements navals survenus ces mois derniers. Le 9 avril, au large des côtes de Norvège, une escadrille ennemie attaqua avec violence le navire de ligne "Rodney" qui reçut un coup formidable sur l'un de ses ponts découverts. Grâce à l'épaisseur de sa cuirasse, le "Rodney" ne fut que légèrement endommagé par le projectile rempli de 1000 lbs d'explosifs secondaires sans causer de dommages.

Le navire de ligne allemand "Scharnhorst", avarié par des avions au cours de l'invasion de la Norvège, reçut quelques dommages le 13 juin dernier, à Trondjem, par une bombe anglaise, que l'aviateur lança près de la cheminée. Dix jours plus tard, le cuirassé bien escorté sortait de Trondjem pour gagner un autre port où il serait mieux réparé lorsqu'il fut aperçu par une escadrille anglaise qui le bombarda pendant quelque temps. Les aviateurs qui le touchèrent ont observé que des débris considérables volaient de toutes parts de ce bâtiment. Un autre avion anglais, volant très bas, lui décocha une torpille qui atteignit son but, mais sans couler le "Scharnhorst" qui réussit à s'échapper dans le brouillard. Ceci n'empêche pas que la moitié de la flotte allemande a été coulée dans l'aventure de Norvège, non pas par des avions mais par des croiseurs et des sous-marins anglais.

—:::—

ITALIE

Une défaite italienne

BRINDISI. — La croiseur australien "Sydney" a coulé, en Méditerranée, le croiseur italien "Bartolommeo-Colleoni", navire extrêmement rapide et disposant d'une grande puissance d'armements.

Le "Sydney" porte le même nom glorieux que le croisseur australien qui, le 9 novembre 1914, coula le corsaire allemand "Emden" aux îles Cocos ou Keeling dans l'Océan Indien.

Le "Bartolommeo-Colleoni" avait été nommé d'après un célèbre condottière du XVe siècle. Ce chef de bande présente, dans le portrait qu'a fait de lui le peintre Giovanni Bellini (1430-1516), une ressemblance frappante avec Mussolini. Ce tableau est aujourd'hui à la New National Gallery, à Washington.

—:::—

FRANCE

Double version

On vient de recueillir, hors de France, quelques autres traits de duplicité allemande. Le 20 juin dernier, le journal berlinois "Deutsche Allgemeine Zeitung" disait en éditorial aux Allemands: "La France n'a pas à réclamer de pitié." Un autre journal, le "Nachtaugabe" du même jour écrivait: "L'heure de la compassion est passée en Europe. L'Allemagne désire maintenant dicter une paix européenne qui soit à l'abri du chauvinisme français."

Mais dans une émission destinée à l'Amérique du Nord, le 21 juin, la propagande allemande déclarait: "La France a été défaite et s'est effondrée après une résistance héroïque. L'Allemagne n'a donc pas, au cours des négociations de l'armistice, l'intention d'imposer des conditions dégradantes à un ennemi aussi vaillant".

—:o:—

LETTONIE

Le partage recommence

RIGA. — Après vingt années d'indépendance, les trois républiques baltes de Lettonie, d'Esthonie et de Lithuanie viennent d'être resorbées dans le giron russe. Toutes trois, menacées d'invasion par l'Est, ont cédé devant la pression soviétique qui reprend à l'Ouest les territoires que, dans les temps antiques les tzars n'avaient jamais cessé de disputer aux chevaliers teutons. Aux dix républiques socialistes et soviétiques, Moscou vient d'ajouter les gouvernements de Riga, de Kovno et de Reval dont les chefs ont fui.

—:::—

"Seule la paix que désirent et que comprennent les nations pacifiques de l'uuivers, paix qu'elles ont acquise au prix de maints sacrifices, pourra, en définitive, être établie dans le monde. Et ce ne sera pas une paix germanique, c'est-à-dire ce semblant de paix des nazis où l'on craint constamment les espions, les gangsters et la Gestapo", dit M. Mackenzie King, en ajoutant: "Et surtout, nous n'accepterons jamais une paix fondée sur l'abandon de toute personnalité individuelle au profit d'un Etat matérialiste et désireux de faire la guerre. Il faut une paix qui rétablira la liberté et reconnaîtra les droits de l'homme; une paix qui permettra à tous de parler librement et de vivre une vie sereine; une paix qui assurera la dignité de l'ouvrier, la liberté religieuse et la sécurité des petits enfants."

—:o:—

SOLIDARITE

"En envahissant les îles britanniques, l'ennemi envahira les sanctuaires de tous hommes libres, et celui qui envahit la Grande-Bretagne envahit le Canada, déclara la semaine dernière aux Communes, le Premier ministre du Canada.

—:o:—

LE MATERIEL DE GUERRE . . .

Avant même que l'Angleterre et le Canada ne répondent aux offres de paix d'Hitler, le ministère canadien des Approvisionnements annonçait la construction au Canada de 12 autres usines de munitions qui seront érigées au coût total de $19,000,000. Ce montant porte à $30,000,000 les sommes affectées à des constructions de ce genre depuis une quinzaine de jours.

—:::—

$57,000,000 D'OBUS . . .

Depuis le début des hostilités, le gouvernement du Dominion a commandé à l'industrie canadienne, en son nom ou en celui de ses alliés pour $57,000,000 d'obus. On en fabrique de toutes sortes maintenant dans toutes les parties du pays.

—:::—

ENTRAINEMENT PAYE

Les employés salariés de l'industrie canadienne qui se rendront aux camps de la milice active non permanente ou aux centre d'entraînement de la milice de réserve, recevront du gouvernement un solde de $1.20 par jour. Le ministère de la défense Nationale a annoncé qu'aucun patron n'est forcé de payer le salaire de ses employés absents pour fins d'entraînement.

—:::—

LE CABINET DE GUERRE

Les récents remaniements ministériels ont porté à dix, le nombre des ministres du gouvernement canadien qui font partie du cabinet de guerre au Canada. Ce cabinet de guerre comprend les très honorables MM. Mackenzie King et Lapointe, et les honorables MM. Ralston (Défense Nationale); Power (Air); Macdonald (Marine); Dandurand (ministre d'Etat); Ilsley (Finances); Howe (Approvisionnements); Gardiner (Services Nationaux); McLarty (Travail).

—:::—

LE CANADA EN GUERRE

Tout le monde s'inscrit

On organise rapidement, à Ottawa, l'enregistrement national de la population valide et l'inventaire des ressources, en vue de la mobilisation générale des forces humaines et matérielles du pays contre les ennemis nazis et fascistes auxquels nous avons déclaré la guerre.

Des régistraires ont été nommés dans chaque circonscription électorale pour recueillir les noms de tous ceux et celles qui, au-dessus de 16 ans, sont mobilisables pour une tâche ou une autre dans cette guerre. Dès que le ministère aura décidé de la date de l'enregistrement, des avis seront affichés dans tous les bureaux de poste du pays et autres endroits en vue.

—:::—

Les Règlements

Les règlements qui régissent l'enregistrement national prévoient que tout le monde est tenu de s'enregistrer dans la période qui sera prescrite. Certaines dispositions contenues dans ces règlements fixent des amendes pour tous ceux qui refusent ou négligent de s'enregistrer, pour tous ceux qui oublient de porter sur eux leur certificat d'enregistrement, pour tous ceux enfin qui conseillent à une autre personne de violer ces règlements. La loi punira également celui qui se représente faussement comme la personne à qui le certificat d'enregistrement a été émis. L'amende est de $200. ou trois mois de prison ou les deux pour celui qui ne s'est pas enregistré dans la période prescrite et $10. par jour pour chaque jour qu'il laisse s'écouler après cette période. L'amende est de $100. pour ceux qui refusent de répondre à n'importe laquelle des questions qui leur seront posées. Des amendes et des peines d'emprisonnement encore plus fortes sont prévues pour ceux qui donneront de fausses réponses ou conseilleront la résistance ou la désobéissance aux règlements. Pendant les jours d'enrégistrement, les bureaux choisis à cet effet resteront ouverts de 8 h. du matin à 10 h. du soir.

Naturalisation suspendue

Le Secrétaire d'Etat vient de suspendre l'émission des certificats de naturalisation aux citoyens des pays européens situés dans la zone de guerre.

—:o:—

Hors la loi

24 associations nazistes, fascistes et communistes ont été mises hors la loi depuis le début de la guerre. Elles comprennent ensemble 80,730 membres dont 4,000 à l'Unité Nationale.

—:o:—

110,000 hommes

Le 30 juin dernier, le total des hommes enrôlés, y compris les troupes rendues en Angleterre et celles qui sont en service actif en dehors du Canada, s'élevait à 110,000.

—:::—

Un bon support

Le ministère des Approvisionnements a récemment placé une commande pour 70,000 paires de bretelles pour nos aviateurs.

—:::—

Approvisionnements

Le ministère des Approvisionnements a adjugé, la semaine dernière, 1,029 contrats d'une valeur totale de $3,556,823. 52.

On a livré à l'armée, la semaine dernière, 82,000 paires de bas, 11,000 uniformes de combat, 29,600 couvertures, 18,000 calots, 7,100 pardessus, 12,500 chemises. L'aviation a reçu 4,000 tuniques de serge, 3,200 pantalons de serge et 5,000 chemises.

—:::—

LA REPONSE DU CANADA

Dans les commentaires qu'il vient de faire aux Communes sur le récent discours d'Hitler, le Premier ministre du Canada a défini l'idéal de paix que recherchent le Canada et ses Alliés dans cette guerre déconcertante.

Le poste ambulant de CBC en Angleterre

La voix de nos soldats

C'est cette unité de CBC qui nous apporte chaque semaine des nouvelles avec la voix même de nos soldats canadiens dans les programmes connus "Avec les troupes en Angleterre" (With the Troops in England), tous les lundis, à 8 heures (heure avancée de l'Est) et "Nouvelles anglaises au Canada" (English News Letter to Canada), tous les jeudis à 7.30 heures.

Sur cette vignette on peut voir: au centre, le poste ambulant; à gauche en bas Bob Bowman entrain d'irradier avec un groupe d'officiers et de soldats, à Londres; en haut, de gauche à droite, Arthur-W. Holmes, l'opérateur technicien; les deux annonceurs Gerry Wilmot et Gerard Arthur; au sommet de droite, R.-T. Bowman qui dirige ce poste; au bas, Albert-E. Altherr, l'ingénieur.

CHRONIQUE AGRICOLE

RELEVEMENT DES PRIX DU BACON D'EXPORTATION

L'Office du bacon annonce l'établissement de prix pour le bacon d'exportation sur la base de $17.70 pour la Catégorie A No 1, flèches Wiltshire, de grosseur commode, f. b. port de mer canadien, pour le produit mis en salaison à partir du lundi 22 juillet. Ceci représente une augmentation de 50c les cent livres sur le prix précédemment fixé, et rétablit les prix du bacon d'exportation au même niveau qu'en hiver.

—:::—

Stocks de porc en entrepôt

Au 1er juillet 1940 il y avait dans les entrepôts canadiens 68,251,560 livres de porc contre 33,673,361 livres au 1er juillet 1939. Sur cette quantité de porc en entrepôt au 1er juillet 1940, une proportion de 22,567,000 livres était [illegible]nue pour le compte de l'Office du bacon et marquée pour l'exportation; elle ne constituait donc pas une charge pour le marché intérieur. Déduction faite de cette quantité retenue pour l'Office du bacon, la quantité de porc en entrepôt frigorifique était donc de 45,684,560 livres, soit environ 12,000,000 de livres seulement de plus qu'au 1er juillet de l'année dernière.

Comme les arrivages de porcs sur le marché ont beaucoup diminué, diminution qui est normale pour la saison, et comme la consommation du pays est à son point le plus élevé pour l'année et que l'Office du bacon, prend pour l'exportation toutes les semaines 5,600,000 livres de bacon, une quantité environ 80 pour cent plus forte que les exportations moyennes hebdomadaires de l'année dernière, la quantité réelle sur les marchés intérieurs ou locaux n'est donc pas excessive.

Par comparaison aux stocks dont il a été fait rapport au 1er juin 1940, il y avait une diminution au 1er juillet représentant une sortie nette de 6.7 millions de livres contre 3.4 millions de livres l'année dernière.

Le produit inscrit au compte de l'Office du bacon est exporté à une moyenne de 2,000,000 à 2,500,000 de livres par semaine, soit une proportion d'environ quarante pour cent des exportations hebdomadaires, qui sont de 5,600,000 livres de bacon. Si l'on continue à ce taux, ce produit devrait être entièrement liquidé vers la fin d'août et peut-être même plus tôt si les arrivages de porcs continuent à diminuer comme ils l'ont fait cette saison. Depuis le 1er juillet les arrivages de porcs sur les marchés et aux salaisons ont diminué jusqu'à une moyenne hebdomadaire d'environ 71,750 têtes; la moyenne pour le mois de juin était d'environ 81,000 têtes.

Tous ces chiffres indiquent que la situation intérieure est favorable au moment où la consommation des produits de porc est à son maximum.

OTTAWA

LE NOUVEAU SYSTEME D'ENTRAINEMENT

Le problème concerne la défense du Canada

EFFECTIF DE L'ARMEE ACTUELLE

1. — L'armée active du Canada, telle que constituée à l'heure actuelle, comprend 133,572 hommes, de 19 à 45 ans, qui servent au pays et à l'étranger. Solde — $1.30 par jour, plus les indemnités.

2. — Les compagnies de la Garde territoriale des vétérans comprennent les anciens combattants de la Grande Guerre, âgés de 50 ans et moins, en service continu et préposés à la défense des endroits stratégiques. La formation de 22 compagnies de 250 hommes chacune a été autorisée. La solde est la même que pour l'armée active du Canada.

3. — La Milice active non permanente (M.A.N.P.) comprend les hommes de 18 à 45 ans qui se sont engagés volontairement pour servir dans la Milice et qui suivent l'instruction non continue. Solde — $1.20 par jour, sans indemnités. La solde ne leur est versée que pour la période d'entraînement.

4. — La réserve de la Garde territoriale des vétérans comprend les anciens combattants, de 50 ans et moins qui suivent un entraînement non continu. La solde est la même que pour la milice active non permanente.

LE NOUVEAU SYSTEME D'ENTRAINEMENT

Le recrutement volontaire pour la Milice active non permanente, en temps qu'il diffère de celui de l'armée active du Canada, sera discontinué momentanément le 15 août.

Des dispositions seront prises pour recruter dans la Milice les hommes qui doivent être appelés à suivre leur entraînement et à servir au Canada en vertu de la Loi concernant la mobilisation des ressources nationales. Les hommes ainsi recrutés seront versés directement dans les divers régiments de la Milice par tout le pays.

Ces hommes, en groupes d'environ 30,000 par mois, seront appelés à suivre un entraînement de 30 jours qui, à ce qu'on prévoit, commencera vers le 1er octobre 1940. Les plus jeunes célibataires des catégories d'âge militaire, seront appelés les premiers. l est peu probable que les hommes mariés soient appelés au cours de la première année.

Ainsi, en l'espace d'un an, environ 300,000 hommes auront reçu l'instruction préliminaire. Ces 300,000 hommes doivent être considérés comme l'avant-garde d'une puissante armée canadienne qui sera disponible pour la défense de ce pays.

Il y aura des difficultés à retirer de leur vie normale un si grand nombre d'hommes du pays, même pour une période d'instruction relativement courte, mais ces difficultés ne sauraient faire perdre de vue le but à atteindre. Le plan a été dressé de façon à ce qu'on puisse l'accélérer ou le ralentir selon les exigences des événements.

Il y a aussi des difficultés à construire des quartiers et à fabriquer l'équipement pour cette armée citoyenne. On fait tout ce qui est possible en vue d'assurer le succès à ce double point de vue.

Une des difficultés du plan est le manque d'instructeurs compétents pour entraîner ces hommes. On aura besoin de plusieurs milliers d'instructeurs. Le problème a été prévu et l'on a déjà établi quelques écoles. Les instructeurs sont choisis parmi les membres des unités de la Milice active non permanente et les anciens combattants.

Cette ligne de conduite a été tracée afin de désorganiser le moins possible l'industrie. La règle ne souffrira aucune exemption. Tout délai sera fixé de façon que chacun des membres physiquement apte compris dans une classe appelées puisse suivre l'entraînement au cours de l'année. Seront considérés physiquement aptes tous ceux qui auront été classés dans la catégorie C. 1 ou dans toutes catégorie supérieure selon les règlements militaires concernant les qualités physiques exigées.

On ne fera aucune distinction entre les nouvelles recrues ainsi appelées et le reste de la Milice — sauf que les homme appelés en vertu de ce plan n'auront pas à servir en dehors du Canada, à moins qu'ils ne s'y engagent volontairement. Il importe que, dès le début, ces hommes soient considérés comme faisant partie de l'armée canadienne. A titre de recrues, ils seront versés directement dans les régiments de la Milice canadienne, de leurs pleins droits. Ils en maintiendront les traditions et seront gardiens de son honneur.

ENTRAINEMENT DE TRENTE JOURS

D'aucuns croiront que 30 jours constituent une trop courte période d'entraînement. C'est bien court en effet. Toutefois, l'opinion générale veut que l'on édifie l'armée canadienne sur une base aussi solide que possible. Retirer 300,000 hommes de leur travail pendant plus de 30 jours au cours d'une année pourrait compromettre la production des choses essentielles à la poursuite de la guerre. Il est nécessaire de faire suivre l'entraînement militaire au plus grand nombre d'hommes possible dans le plus bref délai possible.

NULLE PREFERENCE ACCORDEE

La nécessité s'impose de ne faire aucune distinction entre les hommes appelés à suivre l'entraînement et les autres qui forment la Milice canadienne. Ils doivent être les bienvenus dans l'armée canadienne et ils ont plein droit de considérer que le pays les honore en raison de ce service auquel leur entraînement contribue à les rendre aptes.

Plusieurs de ceux qui seront appelés pour l'entraînement ont déjà fait leur demande d'enrôlement dans l'un ou l'autre des services spéciaux de l'armée active — corps d'aviation, unités de chars d'assaut, etc. Ils attendent encore cette occasion. S'ils ne sont pas affectés avant que leur classe soit appelée,

(Suite à la page 8)

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

GRAVELBOURG

Funérailles de M. Le Moyen

Lundi matin le 22 avaient lieu les funérailles de M. Charles Le Moyne, décédé le vendredi précédent à l'âge de 84 ans. Une foule considérable d'amis, venus même de Meyronne, Assiniboia, Laflèche, etc., rendait un dernier hommage à un des plus vieux pionniers de Gravelbourg, qui sut gagner estime de tous. La cérémoine prenait place en la cathédrale St-Philomène. M. l'abbé L. Lussier, curé, officiait, assisté de MM. les abbés Moquin, de Meyronne, et Bérubé, vicaire de Gravelbourg, comme diacre et sous diacre.

La Société St-Jéan-Baptiste, dont il a été un membre très actif pendant nombre d'années, précédait la depouille mortelle de sa demeure à la cathédrale, avec bannière en tête. Les porteurs étaient: MM. Thos. Gallant (juge), Aimé Bourgeois, Tancrède Bourgeois, André Nallou, Georges Levac, et A. Lafrance. Ses filles, à l'exception de Mme Descheneau, (Valéda) assistaient au service.

Il laisse pour le pleurer: Mme Descheneau (Valéda), Louisville, P. Q., Mme Longault (Josephine) de Gravelbourg, Mme G. Gravel, et Mlle H. Le Moyne, toutes deux aussi de Gravelbourg.

———:::———

JACK FISH

La gravité des événements d'Europe attire tant d'attention que les nouvelles locales semblent perdre de leur importance habituelle. Pourtant notre vie paroissiale suit son cours et il y a toujours quelques événements.

* * *

Du 23 juin au 28, nous avons eu une retraite prêchée par le R. P. Guay, O.P., de Prince-Albert. Les exercices furent suivis avec piété et assiduité, malgré la grande chaleur.

* * *

M. le curé, ayant fait appel à la bonne volonté des hommes, le toit de l'écurie de la paroisse a été recouvert de bardeaux. Il y avait longtemps que le besoin de cette écurie se faisait sentir. Grâce à l'esprit d'initiative de M. le curé, au dévouement de sa soeur, Mlle J. Coursol, de Montréal, et de généreux bienfaiteurs de l'Est, nous avons une bâtisse qui rendra bien des services à tous ceux qui ont plusieurs milles à faire pour assister à la messe, pendant la rude saison de l'hiver.

* * *

Le jeune Paul Béland, qui tomba subitement malade, un matin pendant la retraite, en a été quitté pour quelques jours d'hôpital.

* * *

Mme Albert Gérard est revenue dans sa famille après un séjour à l'hôpital de North-Battleford.

* * *

M. et Mme L. P. Lavigne sont les heureux parents d'un garçon.

* * *

DE PASSAGE

Dans la paroisse les Révérends Pères du Collège de Gravelbourg et ceux du juniorat St-Jean d'Edmonton.

* * *

EN VISITE

M. et Mme O. Lavigne et leur enfant, chez Mme V. Lavigne et M. C. Day, parents de Mme O. Lavigne.

* * *

M. et Mme F. Bellavance de Highgate, ainsi que M. et Mme D. Lavoie et Mlles T. et A. Hébert de N.-Battleford. Nous étions particulièrement heureux de saluer Mme D. Lavoie, autrefois Mlle C. Hébert, institutrice à l'école Ness.

* * *

Le 14 juillet avait lieu notre pique-niquc paroissial. Malgré la température menaçante, la journée s'est passée sans pluie et nous avons eu beaucoup de monde des paroisses environnantes.

* * *

Le 15 juillet, M. L. Lessard, fils de M. et Mme H. Lessard de Delmas, unissait sa destinée à celle de Mlle Reine Lavoie de Meota, fille de M. et Mme Amédée Lavoie de Meadow-Lake. Nos voeux de bonheur et longue vie à ces jeunes époux.

* * *

M. et Mme Nap. Carrière et leur famille sont allés faire un voyage en auto à Veillarville, où ils visiteront des parents de Mme Carrière.

* * *

Mme Honoré Lavigne a accompagné ses parents, M. et Mme L. Blanchette de St-Hippolyte, à Lebret pour l'ordination de son frère, Albert, récemment revenu de Rome. A ce jeune prêtre que nous connaissons tous nous souhaitons un long et fructueux apostolat.

* * *

M. le curé Coursol accompagné de Mlle B. Coursol sont partis en auto pour Castor, Alta., pour voir leur soeur religieuse chez les Soeurs de la Sagesse.

* * *

M. et Mme Louis Blanchette et M. et Mme E. Blanchette ont été passer quelques jours à Prud'homme chez M. Marineau.

* * *

Les récoltes ont assez belle apparence grâce aux fréquentes averses que nous avons.

———:o:———

MEYRONNE

FIN DE RETRAITE

Sur la demande de M. le curé et du Rév. Père Meyer, C.ss.R., Monseigneur Guy voulut bien venir clôturer la retraite avec nous. Le Père prédicateur nous fit prendre trois résolutions principales et Monseigneur félicita les paroissiens du bon esprit qu'ils avaient montré pendant la semaine. Après la Bénédiction il passa dans nos rangs aux acclamations des "Ave Maria" du cantique de Lourdes enlevés par la foule!

Mgr l'Evêque était accompagné de M. l'abbé Morin, chancelier et de M. l'abbé O. Brouillard, curé de Ferland.

* * *

CONFIRMATION — 25 JUILLET

Deux jours de catéchisme et de préparation précédèrent la confirmation. Nos enfants furent plus spécialement attirés par le zèle et la bonté de Mère St-Zacharie et Mère Marie du Sacré-Coeur. La messe fut célébrée par M. le curé à 8.30; jeunes et plus vieux furent vraiment édifiants.

A 10.30 eut lieu la confirmation et Monseigneur l'Evêque parut satisfait des réponses des petits Meyronnais. Monsieur et Mme Ernest Brisbois étaient parrain et marraine des confirmands.

Voici le nom des confirmés: Régis Sénécal, Laurent Bouvier, Emile Brisebois, Jean Douville, Daniel Bouvier, Evariste Couture, Georges Schwab, Ronald Chase, Ernest Milaire, Lloyd Chase, Rita Brisebois, Annette Brisebois, Simone Bouvier, Lucille Brisbois, Claire Monette, Thérèse Bouvier, Alice Bouvier, Gertrude Sénécal, Pauline Bouvier, Helen Brière, Ruth Schwab, Irène Brière.

* * *

BANQUET

Ce banquet offert à l'occasion de la première visite officielle de notre Evêque se passa dans l'intimité et dans la salle municipale.

A l'issue du repas, M. le curé remercia Monseigneur de la bonté qu'il nous témoigne et présenta MM. Van Elslande et Thomas Hayes qui lurent, en français et en anglais respectivement, une adresse dont la teneur condensait très bien les oeuvres de dévoument de sa grandeur et le respect filial que nous lui gardons.

En y répondant Monseigneur exprima sa satisfaction de voir la paroisse dans un grand esprit d'unité et son Excellence insista sur le mot charité entre nous et pour tous, qui devient encore plus nécessaire à l'heure actuelle. Monseigneur ajouta que l'optimisme triomphe à la longue à ennuis et de difficultés qui semblent insurmontables. Il nous recommande aussi d'être fidèles à notre résolutions de retraite.

Vers 2.30 Monseigneur Guy nous quittait pour continuer son saint ministère à travers nos plaines.

* * *

VA ET VIENT

Soeur Marie de Lourdes (Léona Thérens), accompagnée d'une autre religieuse de la Congrégation des Soeurs de St-Joseph d'Edmonton, est en visite d'une semaine chez ses parents M. et Mme Henry Thérens. Sa nombreuse famille se partage la joie et l'honneur de la recevoir. Ses amis lui offrent leur meilleure sympathie.

* * *

M. l'abbé Ovila Moquin de Mariapolis, Man., accompagné de Mgr Bois, V.F., P.D., de Bellegarde et de Monsieur le curé Ferland de Stockhoaks étaient de passage au presbytère au retour de leur pèlerinage à Ponteix. Tous étaient heureux de les revoir.

* * *

Mère Sainte-Monique (Jeanne Thuot) et Mère St-Edouard, religieuses de Jésus-Marie à Gravelbourg étaient de passage à Meyronne, la semaine dernière. M. et Mme Thuot les accompagnèrent au pèlerinage de Ponteix.

* * *

Mlle Liliane Thuot, institutrice à Lisieux est revenue chez ses parents pour le temps des vacances.

* * *

M. et Mme Louis Fournier ainsi que M. et Mme Ephrem Bouffard de Ferland sont allés visiter leurs parents, M. et Mme P.-H. Bouvier.

* * *

MALADIE

Nous apprenons avec peine que, M. l'abbé Adélard Leclaire autrefois de Meyronne, est assez souffrant à l'hôpital de Vanguard. Notre curé est allé lui rendre visite.

* * *

TEMPERATURE

Une tempête de vent et de grêle comme notre coin de terre n'en fut peut-être jamais témoin, a ravagé entièrement la récolte de plusieurs familles au nord du village. Comme eut l'occasion de le dire en termes délicats, M. le curé, au banquet du jour de la Confirmation, nul ne reste indifferent à leur grande épreuve et nous réitérons nos sympathies.

Depuis, deux pluies ont amélioré le sort des récoltes surchauffées par des heures de chaleur extrême.

* * *

Le comité des Dames de l'Autel dont la dévouée présidente est Mme J. Donauer, mérite des félicitations pour la façon si agréable avec laquelle le banquet a été organisé. Merci aux familles qui ont contribué si généreusement.

* * *

N'oublions pas d'acheter les petits livres de messe hebdomadaire qui contiennent une courte méditation pour chaque jour de la semaine. Avec lui, on participe davantage au Saint Sacrifice qui seul nous aidera à expier et à vaincre.

Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez

MADISON BEAUTY PARLOR

en face de l'Empress Hotel
TELEPHONE 2992
ALVINA CUNNINGHAM
Nous parlons français

NOUS DELIVRONS
Prescriptions remplies avec soin
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie
PHARMACIE

Bamford

En face du magasin Woolworth
TELEPHONE 2011

Le Magasin de Linge pour Dames
le plus complet en Saskatchewan
Grand assortiment et prix très modérés.

MORGAN'S

Avenue Centrale Prince-Albert

MODERNISEZ votre RESIDENCE....

LES REPARATIONS ET LES REMANIEMENTS SONT FACILES ET PEU DISPENDIEUX

L'on juge de l'âge d'une maison comme celui d'une personne — par l'apparence. Il n'y a aucune raison pour qu'une maison bâtie en 1898 ne démontre pas une nouvelle période de prospérité.

Les styles d'architecture changent fréquemment et les commodités sont continuellement améliorées, mais il n'y a pas de nécessité pour qu'une vieille maison bien bâtie porte les marques du temps.

La modernisation, à la manière que nous concevons cette importante activité, peut rendre à votre maison cette apparence d'un foyer de 1940, peut importe le temps où a été bâtie cette maison.

Les prix sont également très bas — et les paiements sont faciles. Les paiements mensuels, dont vous ne vous apercevrez pas, peuvent donner à votre maison l'apparence d'une nouvelle propriété avec tous les avantages d'un foyer rajeuni.

Adressez-vous à nous aujourd'hui.

NORTH STAR LUMBER Co. Ltd.

Où vous trouverez du bon charbon
Bureau-Chef à Prince-Albert (tél. 2161)
Bureau de la ville (tél 2775)

Funérailles de M. François Legoff à Blaine Lake

BLAINE LAKE, Sask. — Le 20 juillet, avaient lieu à Blaine Lake les funérailles de M. François Legoff. Une foule considérable, venue d'un peu partout, sans distinction de race ou de religion, était venue rendre un dernier hommage à ce pionnier de Blaine Lake, qui par sa bonté, sa cordialité, avait conquis l'amitié, la considération de tout le monde. Sa mort causa partout une douloureuse surprise, car, malgré quelques malaises passagers en ces derniers temps, il était d'une santé robuste et rien ne faisait prévoir une fin si rapide. Le service funèbre fut chanté par M. Belleau, curé de la paroisse, tandis que le choeur de chant avec M. B. Rio à l'orgue rendait avec dévotion le messe des morts. Avant l'absoute M. Rio chanta un cantique de circonstance: Le Crucifix.

M. Legoff était originaire de Bretagne; il y a une quarantaine d'années il était venu au Canada avec un contingent de Bretons. Sans le sou, il s'engagea d'un côté et de l'autre, en hiver dans les chantiers où il s'acquit la réputation d'un bon bûcheur, en été sur les fermes. Econome il se ramassa un bon petit pécule et bientôt s'établit sur un "homestead" à Blaine Lake qui à ce moment se trouvait bien loin de toutes communications. Il fut tenté bien des fois de s'installer ailleurs, mais la nouvelle de l'arrivée du chemin de fer transforma bientôt ce coin de terre en une plaine riche et fertile en blé. Bientôt il se mariait avec Mlle Ernestine Couet qui le seconda courageusement dans tous ses travaux; il acheta d'autres terrains et à sa mort il était à la tête d'une ferme pourvue du matériel le plus moderne. Chrétien sincère et convaincu, il contribua largement au développement de la paroisse et à la construction de l'église, de l'école; il donna de son temps, de son argent, de son terrain. Patriote ardent, quoique dans un centre anglais, le français fut toujours parlé chez lui, et pendant ces tragiques événements qui se déroulaient en France, il gardait jusqu'à la dernière minute la confiance, la certitude de la victoire de nos armes; aussi ce fut un rude coup pour ce vieux soldat de voir son pays de Bretagne sous la botte allemande. Mais quelqu'un l'a dit: "Les grandes douleurs sont muettes"; il souffrait en silence. A soixante-huit ans le Bon Dieu l'a pris pour aller recevoir là-haut la récompense d'une vie de travail, d'honnêteté et de devoir bien accompli.

M. Legoff laisse après lui, en plus de sa femme, trois enfants: deux fils, Marcel et Ernest, tous deux à Blaine Lake; une fille, Suzanne, institutrice. Ceux qui portaient le cercueil étaient: MM. Jean Lavoie, Louis Olivier, Auguste Goëfic, Félix Conan, tous de Blaine Lake; Emmanuel Bienvenue de Carlton et Gustave Mercereau de Titanic. Mme François Legoff remercie du plus profond de son coeur toutes les personnes qui sont venues si spontanément et si généreusement offrir leurs services et l'assister dans un moment si cruel.

Pour votre confort d'été

UNE COMBINATION SANS PAREILLE

UNE CHEMISE DE SPORT ET DES "SLACKS"

LES CHEMISES ont des collets larges, des manches longues ou courtes et se portent à l'intérieur ou à l'extérieur des 'slacks'. Quelle que soit leur forme elles sont faites de tissus d'été comme "hopsacking" et "herringbones", dans toutes les teintes et toutes les mesures.

$2.00 ET $2.50

LES "SLACKS"

sont en laines tropicales, gabardines flanelles, tissus de tennis, avec un grand choix de couleurs et toutes les dimensions.

$5.00 à $8.50

RALPH MILLER LTD.

915 Ave centrale Prince-Albert, Sask.
Le rendez-vous des fervents de la mode.

———:::———

M. l'abbé Burrell de retour

SPIRITWOOD, Sask. — M. l'abbé Burrell, curé de la paroisse de Spiritwood, est de retour de l'hôpital de Boston, en pleine voie de guérison.

DIVERS

GUERRE A LA LITTERATURE CORRUPTRICE

NEW-YORK. — "Un grand nombre des crimes contre la pureté et bien d'autres méfaits auxquels se livrent les jeunes... sont le fruit direct de la lecture des magasines et des publications immondes. Si c'est nécessaire, je prendrai les moyens et je ferai disparaître cette littérature de corruption". le maire de New-York demandait en ces termes coopération aux 1,300 libraires de la grande ville américaine, faute de quoi ils se verraient privés de license.

———:::———

FIN DE L'ETAT DE SIEGE

Djibouti, Somalie française, — L'état de siège qui existait dans la colonie française de Somalie depuis l'entrée en guerre de l'Italie a pris fin. Un comité français a été constitué pour discuter des conditions d'armistice avec un comité italien à Diredaoua. Le général Germain, exercera l'autorité civile et militaire dans la colonie.

———:::———

L'ASSURANCE-CHOMAGE

OTTAWA, — La Chambre des Communes a adopté le bill instituant un régime d'assurance-chômage.

———:o:———

ACHAT DE 11,000 AVIONS

NEW-YORK, — La commission d'achat britannique a commandé à date 11,000 avions à des fabricants américains qui ont pu livrer jusqu'ici 2,800 appareils.

———:::———

MANDEL MIS EN JUGEMENT

RABAT, Maroc, — Un tribunal militaire français a commencé à Meknès l'instruction de la cause de Georges Mandel, ministre de l'intérieur dans le cabinet Reynaud, qui est accusé de complot contre la sécurité de l'Etat. M. Mandel est l'un des parlementaires français qui ont gagné l'Afrique-nord pendant que l'on négociait l'armistice et l'on a souvent mentionné son nom avec celui de l'ancien premier ministre Daladier lorsque l'on a parlé des responsables de la défaite française.

———:::———

M. D.-B. ROGERS

OTTAWA, — M. J.-G. Gardiner, ministre des Services de guerre, a annoncé la nomination de M. D.-B. Rogers, frère de l'ancien ministre de la Défense nationale, et éditeur du "Regina Leader-Post", comme enquêteur particulier chargé d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour coordonner les services d'information. M. Rogers est un journaliste d'expérience.

———:::———

Le nouveau...

(Suite de la page 7)

ils devront suivre l'entraînement tout comme les autres.

AUCUNE SPECIALITE

Ce plan peut ne pas paraître suffisamment complet parce qu'il ne donne aux hommes appelés que la base de l'instruction d'infanterie: culture physique, école de peloton, armes portatives, protection contre les gaz et conduite des chars d'assaut, et la discipline. La rude leçon de la guerre, jusqu'ici, est que les services spécialisés — chars d'assaut, artillerie, chars blindés, mitrailleuses, etc — sont de toute importance. Mais on ne doit pas oublier que l'entraînement militaire élémentaire s'applique à toutes les armes; la spécialisation vient après. On a jugé plus avantageux de faire suivre cet entraînement élémentaires à tous les hommes appelés. Après qu'on leur aura inculqué un peu de l'esprit de l'armée, ils développeront instinctivement une préférence pour l'arme dans laquelle ils désireront servir. Il y a avantage évident à donner libre cours au goût individuel. Ces hommes reviendront chaque année poursuivre leur entraînement et se spécialiseront par la suite.

On n'a pas l'intention de les passer tous dans le même moule et d'en faire des automates militaires. On ne négligera rien pour cultiver notre esprit canadien d'entreprise d'initiative et de confiance en soi. De plus, en cas d'urgence, ces hommes peuvent être appelés incessamment a servir et, grâce à leur entraînement, leur connaissance des choses militaires et leur discipline, ils sauront, sans désarroi, rentrer dans les cadres de leurs propres régiments. S'il survenait un cas d'urgence local, tel que sabotage ou trouble civil, ils peuvent être immédiatement appelés à servir. Si le Canada en a besoin pour défendre son territoire, ils seront mis en service.

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE en un instant — OU ARGENT REMIS

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, pied d'athlète, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. Non graisseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D. 38F

PHARMACIE DUNCAN
AVENUE CENTRALE
PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

UN SOUVENIR ETERNEL

Ce monument (haut de plus de 3 pieds) avec quarante lettres inscrites gratuitement en n'importe quelle langue, — et le transport payé jusqu'à votre station, seulement $14.00.

Ecrivez, — en votre langue si vous le préférez, — pour obtenir un catalogue gratuit, bien illustré et montrant une grande variété de monuments, de caractères, d'épitaphes et donnant des renseignements complets. Les prix varient de $7.00 à $50.00. (Pas d'agents)

MILN MEMORIALS
109 CHANDOS AVE., WINNIPEG, MAN.
G

"B" STANDS FOR *Bohemian*
"BOHEMIAN" *stands for Beer at its Best*

THE PRINCE ALBERT BREWERIES LTD. 76-B